

**OFFRE PUBLIQUE ALTERNATIVE SIMPLIFIEE D'ACHAT OU D'ECHANGE
VISANT LES ACTIONS ET LES BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS DE LA SOCIETE**



INITIEE PAR LA SOCIETE



PRESENTEE PAR

CM=CIC Securities

Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société OFI Private Equity Capital



Le présent document relatif aux informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société OFI Private Equity Capital a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 4 novembre 2011, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société OFI Private Equity Capital.

Le présent document complète la note d'information de la société OFI Private Equity Capital en réponse à l'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange initiée par Eurazeo visant les actions et les bons de souscription d'actions d'OFI Private Equity Capital, telle que visée par l'AMF le 3 novembre 2011, sous le numéro 11-498, en application d'une décision de conformité en date du 3 novembre 2011.

Le présent document et la note en réponse sont disponibles sur les sites internet de la société OFI Private Equity Capital (www.ofi-pecapital.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

OFI Private Equity Capital

32, rue de Monceau
75008 PARIS

Un communiqué a été diffusé le 7 novembre 2011, conformément aux dispositions de l'article 221-4 IV du règlement général de l'AMF, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

1.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	4
1.1	<i>Informations relatives au capital social</i>	4
1.2	<i>Informations financières et événements récents depuis la date du Document de référence</i>	6
1.2.1	<i>Information financière</i>	7
1.2.2	<i>Opérations et événements importants</i>	10
1.2.3	<i>Dividende – Ajustement de la parité des BSA1 et des BSA2</i>	12
1.2.4	<i>Exercice des BSA1 et des BSA2</i>	13
1.2.5	<i>Procédures judiciaires et d'arbitrage</i>	13
1.2.6	<i>Informations relatives à la Société suite au changement de contrôle intervenu le 16 juin 2011 au profit de la société Eurazeo</i>	13
1.2.7	<i>Transfert du siège social de la Société</i>	14
1.3	<i>Assemblée générale en date du 14 juin 2011</i>	14
1.4	<i>Organes de surveillance d'OFI PEC</i>	15
2.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A OFI PEC	16

Le présent document est établi par la société OFI Private Equity Capital, société en commandite par actions immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification unique 642 024 194 RCS Paris, dont le siège social est situé 32, rue de Monceau, 75008 Paris (la « **Société** » ou « **OFI PEC** »), conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt par CM-CIC Securities, agissant au nom et pour le compte de la société Eurazeo, société anonyme dont le numéro d'identification unique est 692 030 992 RCS Paris, dont le siège social est situé 32, rue de Monceau, 75008 Paris (l'« **Initiateur** » ou « **Eurazeo** »), d'une offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange (l'« **Offre Publique Alternative Simplifiée** » ou l'« **Offre** ») visant (i) la totalité des actions existantes de la Société et les actions susceptibles d'être émises à raison de l'exercice des BSAs non encore détenues directement ou indirectement par l'Initiateur, (ii) la totalité des bons de souscription d'actions (BSA1 et BSA2) (ensemble, les « **BSAs** ») non encore détenus par l'Initiateur, directement ou indirectement, et (iii) la totalité des actions auto-détenues par la Société étant précisé que ces actions auto-détenues ne seront pas apportées à l'Offre Publique Alternative Simplifiée.

L'Initiateur a fait connaître son intention, une fois l'avis de résultat de l'Offre Publique Alternative Simplifiée publié par l'AMF, de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire en application des articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, exclusivement en numéraire (le « **Retrait Obligatoire** »).

Contexte de l'Offre:

Aux termes d'un protocole d'accord en date du 21 avril 2011 (le « **Protocole d'Accord** ») et d'un traité d'apport en nature en date du 9 mai 2011 (le « **Traité** »), Eurazeo a acquis une participation majoritaire dans le capital de la Société auprès de ses actionnaires principaux qui lui ont apportés leurs actions et BSAs en échange d'actions Eurazeo, selon une parité identique à celle proposée dans le cadre de la branche échange de l'Offre Publique Alternative Simplifiée, soit 10 actions nouvelles Eurazeo en échange de 54 Actions OFI PEC apportées et 1 action nouvelle Eurazeo à émettre en échange de 110 BSAs OFI PEC apportés.

A l'issue des apports visés ci-avant, réalisés le 16 juin 2011, Eurazeo détenait, directement et indirectement, 7.943.938 actions de la Société, 4.042.056 BSA1 et 11.228.916 BSA2¹. Eurazeo a déclaré par lettres à l'AMF et à la Société avoir franchi à la hausse, le 16 juin 2011, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la Société (D&I n°211C1023 de l'AMF en date du 22 juin 2011).

Suite à la réalisation de ces apports, Eurazeo a déposé une offre publique d'échange simplifiée, aux termes de laquelle Eurazeo proposait aux actionnaires et aux porteurs de bons de souscription d'actions (BSA1 et BSA2) de la Société, pendant une période de 15 jours de négociation, la possibilité d'échanger leurs titres contre des actions nouvelles Eurazeo selon les mêmes parités que celles retenues dans le cadre du Traité (l'« **Offre Publique d'Echange** »). Il est rappelé que l'AMF a, lors de sa séance du 5 juillet 2011, déclaré l'Offre Publique d'Echange conforme aux dispositions législatives et réglementaires applicables, et a publié à cet effet, une déclaration de conformité (D&I n°211C1161 de l'AMF en date du 5 juillet 2011).

Les modalités de l'Offre Publique d'Echange sont décrites dans la note d'information d'Eurazeo (ainsi que les principales stipulations du Protocole d'Accord et du Traité) sur laquelle l'AMF a apposé le visa n°11-288 en date du 5 juillet 2011 et dans la note d'information d'OFI PEC en réponse à l'Offre Publique d'Echange, sur laquelle l'AMF a apposé le visa n°11-289 en date du 5 juillet 2011 (D&I n°211C1161 de l'AMF en date du 5 juillet 2011). L'Offre Publique d'Echange a été ouverte du 8 au 28 juillet 2011 inclus (D&I n°211C1185 de l'AMF en date du 7 juillet 2011).

Par avis du 4 août 2011, l'AMF a publié le résultat de l'Offre Publique d'Echange : 1.967.660 actions OFI PEC, 1.892.148 BSA1, et 1.846.347 BSA2 ont été présentés à l'Offre Publique d'Echange (D&I

¹ Suite à la réalisation de ces apports, Eurazeo détient, directement, l'intégralité du capital de la société Eurazeo PME (anciennement OFI Private Equity), société anonyme dont le siège social est situé 32, rue de Monceau, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification unique 414 908 624 RCS Paris, société de gestion d'OFI PEC et société de gestion des fonds communs de placement à risques FCPR OFI PEC 1 et FCPR OFI PEC 2. Eurazeo détient en outre, directement et indirectement, l'intégralité du capital de la société OFI PE Commandité, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 32, rue de Monceau, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification unique 495 405 870 RCS Paris, associé commandité d'OFI PEC, qui elle-même détient 4.575 actions, 2.670 BSA1 et 5.715 BSA2 de la Société.

n°211C1447 de l'AMF en date du 4 août 2011). A l'issue de l'Offre Publique d'Echange, Eurazeo détenait directement et indirectement (par l'intermédiaire d'OFI PE Commandité, filiale à 100 % d'Eurazeo) :

- (i) 9.911.598 actions représentant 93,93 % du capital et des droits de vote d'OFI PEC au sens de l'article 223-11 I, alinéa 2 du règlement général de l'AMF sur la base d'un capital composé, au 3 juillet 2011, de 10.552.219 actions représentant autant de droits de vote et 95,27 % du capital et des droits de vote d'OFI PEC après neutralisation des 148.050 actions OFI PEC auto-détenues ;
- (ii) 5.934.204 BSA1, représentant 96,89 % des BSA1 émis par OFI PEC sur la base d'un nombre total de 6.124.957 BSA1 en circulation au 31 juillet 2011 ; et
- (iii) 13.075.263 BSA2, représentant 99,23 % des BSA2 émis par OFI PEC sur la base d'un nombre total de 13.176.209 BSA2 en circulation au 31 juillet 2011.

Eurazeo a déclaré par lettres à l'AMF et à la Société avoir franchi à la hausse le 4 août 2011 les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la Société (D&I n°211C1458 de l'AMF en date du 5 août 2011). Depuis cette date, la participation d'Eurazeo est restée inchangée. Eurazeo n'a procédé à aucun achat d'actions ni de bons de souscription d'actions OFI PEC sur le marché ou hors marché.

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société OFI PEC figurent dans le Document de référence de la Société pour l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2011 sous le numéro D. 11-0408 et le Rapport financier semestriel de la Société au 30 juin 2011, sous réserve de ce qui est indiqué dans le présent document qui reprend par ailleurs les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'OFI PEC déposées auprès de l'AMF le 6 juillet 2011 dans le cadre de l'Offre Publique d'Echange.

Le document de référence de la Société et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société OFI PEC déposées auprès de l'AMF le 6 juillet 2011 sont disponibles sur les sites internet de la société OFI PEC (www.ofi-pecapital.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Le Rapport financier semestriel de la Société au 30 juin 2011 est disponible sur le site internet de la société OFI PEC (www.ofi-pecapital.com). Ces documents peuvent par ailleurs être obtenus sans frais auprès de la Société à l'adresse suivante : 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Les faits nouveaux significatifs intervenus depuis le dépôt du Document de référence et des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'OFI PEC précitées déposées auprès de l'AMF le 6 juillet 2011 dans le cadre de l'Offre Publique d'Echange sont visés aux paragraphes 1.1 à 1.4 du présent document.

1.1 Informations relatives au capital social

❖ Informations relatives au capital social au 31 mai 2011

Au 31 mai 2011, préalablement aux apports à l'Initiateur tels que résultant du Protocole d'Accord et du Traité précités, le capital social d'OFI PEC s'élevait à 52.205.892,75 €, divisé en 10.546.645 actions d'une valeur nominale de 4,95 € chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie, représentant autant de droits de vote au sens de l'article 223-11 I, alinéa 2 du règlement général de l'AMF², réparti comme suit:

² Au 31 mai 2011, le nombre d'actions composant le capital d'OFI PEC était de 10.546.645 représentant autant de droits de vote au sens de l'article 223-11, I, alinéa 2 du règlement général de l'AMF, dont 10.398.595 droits de vote exerçables compte tenu de 148.050 actions OFI PEC auto-détenues.

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques ⁽¹⁾	% des droits de vote théoriques ⁽¹⁾	Nombre de BSA1	Nombre de BSA2
MACIF	4.597.358	43,6%	4.597.358	43,6%	2.681.793	5.746.695
MUTAVIE	940.646	8,92%	940.646	8,92%	548.711	1.175.805
MAIF	675.324	6,4%	675.324	6,4%	393.939	844.155
Filia MAIF	103.896	0,98%	103.896	0,98%	60.606	129.870
Assurance Mutuelle des Fonctionnaires	186.182	1,76%	186.182	1,76%	108.607	232.725
Union Mutualiste Retraite	618.990	5,88%	618.990	5,88%	-	1.380.240
Matmut Assurances	478.813	4,54%	478.813	4,54%	63.912	1.244.703
Membres du Conseil de surveillance (hors groupe MACIF)	8.551	0,08%	8.551	0,08%	6.061	12.990
Finoleam Participation (Olivier Millet)	234.258	2,22%	234.258	2,22%	121.212	339.138
OFI PE Commandité	4.575	0,04%	4.575	0,04%	2.670	5.715
OFI AM	103.896	0,98%	103.896	0,98%	60.606	129.870
Public	2.446.106	23,2%	2.446.106	23,2%	2.098.705	1.938.963
Actions auto-détenues	148.050	1,4%	148.050*	1,4%	NA	NA
Total	10.546.645	100%	10.546.645	100%	6.146.822	13.180.869

⁽¹⁾ Nombre total de droits de vote théoriques au sens de l'article 223-11 I, alinéa 2 du règlement Général de l'AMF, attaché aux actions composant le capital de la Société.

❖ Informations relatives au capital social au 30 juin 2011

Au 30 juin 2011, compte tenu des BSA1 et des BSA2 exercés depuis le 31 mai 2011, le capital social d'OFI PEC s'élevait à 52.206.392,70 € divisé en 10.546.746 actions d'une valeur nominale de 4,95 € chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie, représentant autant de droits de vote au sens de l'article 223-11 I, alinéa 2 du règlement général de l'AMF, dont 10.398.696 droits de vote exerçables.

A cette même date, postérieurement aux apports d'actions OFI PEC à l'Initiateur tels que résultant du Protocole d'Accord et du Traité précités et préalablement au dépôt de l'Offre Publique d'Echange, la répartition du capital et des droits de vote de la Société était la suivante:

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques ⁽¹⁾	% des droits de vote théoriques ⁽¹⁾	Nombre de BSA1	Nombre de BSA2
Eurazeo ⁽²⁾	7.943.938	75,32%	7.943.938	75,32%	4.042.056	11.228.916
Membres du Conseil de surveillance (hors groupe MACIF)	8.551	0,08%	8.551	0,08%	6.061	12.990
Public	2.446.207	23,2%	2.446.207	23,2%	2.098.505	1.938.658
Actions auto-détenues	148.050	1,4%	148.050*	1,4%	NA	NA
Total	10.546.746	100%	10.546.746	100%	6.146.622	13.180.564

⁽¹⁾ Nombre total de droits de vote théoriques au sens de l'article 223-11 I, alinéa 2 du règlement Général de l'AMF, attaché aux actions composant le capital de la Société.

⁽²⁾ En ce inclus les 4.575 Actions, 2.670 BSA1 et 5.715 BSA2 détenus par OFI PE Commandité (l'associé commandité de la Société), société contrôlée par Eurazeo suite à la réalisation des apports.

❖ Informations relatives au capital social au 30 septembre 2011

Au 30 septembre 2011, compte tenu des BSA1 et des BSA2 exercés depuis le 30 juin 2011, le capital social d'OFI PEC s'élevait à 52.233.493,95€, divisé en 10.552.221 actions d'une valeur nominale de 4,95 € chacune, entièrement libérées et toutes de même catégories, représentant autant de droits de vote au sens de l'article 223-11, I alinéa 2 du règlement général de l'AMF), dont 10.404.171 droits de vote exerçables.

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théorique ⁽¹⁾	% des droits de vote théorique ⁽¹⁾	Nombre de BSA1	Nombre de BSA2
Eurazeo ⁽²⁾	9.911.598	93,93%	9.911.598	93,93%	5.934.204	13.075.263
Public	492.573	4,67%	492.573	4,67%	190.748	100.946
Actions auto-détenues	148.050	1,40%	148 050*	1,40%	NA	NA
Total	10.552.221	100%	10.552.221	100%	6.124.952	13.176.209

⁽¹⁾ Nombre total de droits de vote théoriques au sens de l'article 223-11 I, alinéa 2 du règlement général de l'AMF, attachés aux actions composant le capital de la Société.

⁽²⁾ En ce inclus les 4.575 Actions, 2.670 BSA1 et 5.715 BSA2 détenus par OFI PE Commandité (l'associé commandité de la Société), société contrôlée par Eurazeo suite à la réalisation des apports, et les actions détenues par les six membres du Conseil de surveillance en vertu de prêts de consommation d'actions pour l'exercice de leurs fonctions.

1.2 Informations financières et événements récents depuis la date du Document de référence

1.2.1 Information financière

❖ Communiqué en date du 26 avril 2011

OFI PEC a diffusé, le 26 avril 2011, un communiqué relatif à ses résultats annuels 2010 et son ANR du premier trimestre 2011, annonçant pour l'année 2010 une croissance de son chiffre d'affaires à 339 M€ et de ses résultats opérationnels, à savoir :

- Chiffre d'affaires de 339M€, soit une hausse de 11%,
- Marge opérationnelle de 56M€, soit une progression de 18% représentant 16,5% du chiffre d'affaires,
- Résultat net Retraité Restructuration HEI de 13,9M€,
- Croissance de l'ANR sur le premier trimestre 2011, en hausse de 3,8% à 15,41€ par action.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ Actif Net Réévalué (ANR) au 31 mars 2011

L'Actif Net Réévalué (ANR) de la Société au 31 mars 2011 a fait l'objet d'un arrêté par le Gérant de la Société et d'une revue par le Comité d'Audit ainsi que par les Commissaires aux comptes d'OFI PEC dans le cadre de leurs travaux trimestriels. Dans le cadre de leurs travaux, les Commissaires aux comptes ont procédé à une revue limitée de la valorisation des investissements et autres actifs et passifs de la Société.

❖ Actif Net Réévalué (ANR) au 30 juin 2011 – Communiqué en date du 1^{er} septembre 2011

OFI PEC a diffusé, le 1^{er} septembre 2011, un communiqué relatif à son ANR du deuxième trimestre 2011, annonçant un ANR de 154,7M€ (soit 14,67€ par action) et un chiffre d'affaires de 175M€.

L'Actif Net Réévalué (ANR) de la Société au 30 juin 2011 a fait l'objet d'un arrêté par le Gérant de la Société et d'une revue par le Comité d'Audit ainsi que par les Commissaires aux comptes d'OFI PEC dans le cadre de leurs travaux trimestriels. Dans le cadre de leurs travaux, les Commissaires aux comptes ont procédé à une revue limitée de la valorisation des investissements et autres actifs et passifs de la Société.

Les faits marquants du trimestre comprennent notamment :

- Le remboursement par la Société le 16 juin 2011, en totalité (principal, primes et intérêts), de l'emprunt obligataire d'un montant nominal total de 30M€ à échéance du 4 décembre 2013 (31,8M€) et le rachat par la Société, le 16 juin 2011, des 5.000.000 parts A de 1 euro de nominal détenues par MACIF et MUTAVIE dans le FCPR OFI PEC2 pour un prix correspondant aux apports réalisés cumulés au 7 avril 2011 (3M€) et reprise des engagements correspondants pour 2M€,
- La distribution par la Société, le 21 juin 2011, du dividende en numéraire de 0,50€ par action décidé l'assemblée générale mixte des actionnaires du 14 juin 2011 (3M€),
- la cession de deux participations minoritaires Axson et Crédirec, pour leur valeur d'ANR au 30 mars 2011 (soit un montant total de 4,8M€).

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ Valeur du portefeuille d'OFI PEC au 31 mars 2011

La valeur du portefeuille d'OFI PEC au 31 mars 2011 se décomposait ainsi qu'il suit.

M€		% portefeuille	Prix de revient initial	Valeur au 31/03/11	Variation	Multiple	Valeur d'entreprise initiale	Valeur d'entreprise au 31/03/2011	Variation
	Equity		14.7	20.6	5.9				
	Mezzanine		17.6	22.9	5.3				
Dessange	juil.-08	26%	32.3	43.5	11.2	1.35x	78.5	90.0	15%
	Equity		18.2	35.3	17.1				
	Mezzanine		6.2	8.7	2.5				
Financière de Siam	oct-06 / oct-07	27%	24.4	43.9	19.5	1.80x	138.0	184.6	34%
	Equity		11.7	29.3	17.6				
	Mezzanine		7.9	10.3	2.4				
Léon de Bruxelles	avr.-08	24%	19.7	39.6	20.0	2.02x	63.9	105.8	66%
	Equity		11.4	11.4	0.0				
	Mezzanine		0.8	0.8	0.0				
Mors Smitt	oct.-10	7%	12.2	12.2	0.0	1.00x	49.0	49.0	0%
	Equity		5.1	6.7	1.6				
	Mezzanine		4.3	5.7	1.5				
Gault & Frémont	mai-08	8%	9.3	12.4	3.1	1.33x	35.5	37.7	6%
	Equity		9.0	0.5	-8.5				
	Mezzanine		5.3	0.0	-5.3				
Fondis Electronic*	juin-08	0%	14.3	0.5	-13.8	0.04x	51.7	7.2	-86%
Total Equity			70.1	103.7	33.7				
Total Mezzanine			42.2	48.4	6.2				
Total participations majoritaires		93%	112.2	152.1	39.9	1.36x	416.6	474.3	14%

* Il est rappelé que, compte tenu des difficultés de la société HEI à rembourser sa dette financière, celle-ci a mené sur l'exercice 2010 des négociations avec ses différents créanciers financiers qui se sont conclues par une restructuration de sa dette début 2011. Les conséquences de cette restructuration n'ont pu être constatées dans les comptes consolidés sur l'exercice 2010 et seront intégralement retranscrites dans les comptes consolidés 2011, étant précisé toutefois qu'il en avait d'ores et déjà été tenu compte dans la valorisation du portefeuille d'OFI PEC et dans l'Actif Net Réévalué (ANR) de la Société au 31 décembre 2010.

M€			Prix de revient initial	Valeur au 31/03/11	Variation	Multiple	Valeur d'entreprise initiale	Valeur d'entreprise au 31/03/2011	Variation
	Equity		2.0	2.0	0.0				
	Mezzanine		3.0	3.1	0.1				
IMV Technologies	oct.-10	3%	5.0	5.1	0.1	1.03x	78.0	78.0	0%
	Equity		1.0	0.0	-1.0				
	Mezzanine		1.5	1.4	-0.2				
Crédirec	avr.-06	1%	2.5	1.4	-1.1	0.54x	46.9	64.2	37%
	Equity		1.8	2.7	0.9				
BFR Groupe	févr.-07	2%	1.8	2.7	0.9	1.51x	9.7	9.0	-8%
	Equity		1.6	2.8	1.2				
Axson	janv.-06	2%	1.6	2.8	1.2	1.76x	31.0	36.5	18%
Total Equity			6.4	7.5	1.1				
Total Mezzanine			4.5	4.5	0.0				
Total participations minoritaires		7%	10.9	12.0	1.1	1.1x	165.6	187.7	13%

Total Equity	76.4	111.2	34.8	1.46x
Total Mezzanine	46.7	52.9	6.2	1.13x

Total portefeuille d'investissement	100%	123.1	164.1	41.0	1.33x	582.2	661.9	14%
--	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	--------------	------------

* Il est précisé que les évolutions du périmètre des sociétés du portefeuille (sortie d'IMV Technologie, acquisition majoritaire de Mors Smitt et complément d'investissement dans Dessange) ne sont pas génératrices d'information pro-forma.

❖ Valeur du portefeuille d'OFI PEC au 30 juin 2011

Au 30 juin 2011, OFI Private Equity Capital détient un portefeuille de huit participations dans des sociétés non cotées comprenant six sociétés détenues majoritairement (DESSANGE International, Léon de Bruxelles, Groupe Financière de Siam, Mors Smitt, Gault & Frémont, Fondis Electronic) et deux sociétés détenues minoritairement (IMV Technologies et Groupe BFR).

L'ensemble du portefeuille d'investissement est valorisé au 30 juin 2011 à 162,1M€.

M€	Prix de revient initial	Valorisation au 30/06/2011	Variation
Portefeuille equity	74,3	109,4	+ 47%
Portefeuille mezzanine	45,2	52,7	+ 17%
Total Portefeuille	119,5	162,1	+ 36%

❖ Avis publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (n°90) en date du 29 juillet 2011

Les comptes sociaux et consolidés de la Société ainsi que le projet d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 de la Société ont été approuvés par l'assemblée générale mixte de la Société du 14 juin 2011. Cet avis reprend les termes des attestations et rapports généraux des commissaires aux comptes de la Société respectivement sur les comptes sociaux et consolidés en date du 18 avril 2011.

Le contenu intégral de cet avis figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ Communiqué en date du 28 septembre 2011

OFI PEC a diffusé, le 28 septembre 2011, un communiqué relatif à la publication sur son site internet de son rapport financier semestriel au 30 juin 2011.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ Communiqué en date du 28 septembre 2011

OFI PEC a diffusé, le 28 septembre 2011, un communiqué relatif à ses résultats consolidés semestriels au 30 juin 2011 annonçant un résultat net consolidé de 27,2 M€ et une progression du chiffre d'affaires de +8,1% à périmètre comparable, à savoir:

- Chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2011 de 175 M€, contre 164 M€ au 30 juin 2010, soit une progression de +6,3% en données publiées et +8,1% à périmètre comparable;
- Résultat net consolidé au 30 juin 2011 ressortant à 27,2 M€, et à 8,6 M€ en part du groupe après prise en compte du coût de l'endettement financier du groupe (13,7 M€) et de l'impôt sur les sociétés (0,7 M€);
- Capitaux propres part du groupe s'élevant au 30 juin 2011 à 101,4 M€, contre 98,5 M€ au 31 décembre 2010;
- Niveau de dette financière nette consolidée passé de 237 M€ au 31 décembre 2010 à 220 M€ au 30 juin 2011.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 4 novembre 2011 – Information financière trimestrielle au 30 septembre 2011 - Valeur du portefeuille d'OFI PEC au 30 septembre 2011**

OFI PEC a diffusé, le 4 novembre 2011, un communiqué relatif à son ANR du troisième trimestre 2011, annonçant un ANR de 153M€ (soit 14,50€ par action hors dilution et 13,53€ par action après prise en compte de la dilution potentielle en cas d'exercice de l'ensemble des BSAs) et un chiffre d'affaires consolidé de 265M€.

L'Actif Net Réévalué (ANR) de la Société au 30 septembre 2011 a fait l'objet d'un arrêté par le Gérant de la Société et d'une revue par le Comité d'Audit ainsi que par les Commissaires aux comptes d'OFI PEC dans le cadre de leurs travaux trimestriels. Dans le cadre de leurs travaux, les Commissaires aux comptes ont procédé à une revue limitée de la valorisation des investissements et autres actifs et passifs de la Société.

Aucune opération d'achat, de cession ou d'investissement complémentaire n'a été réalisée sur le trimestre.

Au 30 septembre 2011, OFI Private Equity Capital détient un portefeuille de huit participations dans des sociétés non cotées comprenant six sociétés détenues majoritairement (DESSANGE International, Léon de Bruxelles, Groupe Financière de Siam, Mors Smitt, Gault & Frémont, Fondis Electronic) et deux sociétés détenues minoritairement (IMV Technologies et Groupe BFR).

L'ensemble du portefeuille d'investissement est valorisé au 30 septembre 2011 à 161,2M€ :

M€	Prix de revient initial	Valorisation au 30/06/2011	Variation
Portefeuille equity	74,3	107,00	44%
Portefeuille mezzanine	45,2	54,2	20%
Total Portefeuille	119,5	161,2	35%

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

1.2.2 **Opérations et évènements importants**

❖ **Communiqué en date du 26 avril 2011**

OFI PEC et Eurazeo ont diffusé, le 26 avril 2011, un communiqué annonçant :

- la conclusion d'un accord définitif en vue de l'acquisition par Eurazeo d'OFI PEC. Aux termes de cet accord, la MACIF, Olivier Millet et les autres principaux actionnaires d'OFI PEC se sont engagés à apporter la totalité de leurs participations détenues dans OFI PEC (représentant 75 % des actions et 79 % des bons de souscription d'actions – BSA1 et BSA2), OFI PE et OFI PE Commanditée en contrepartie de la remise d'actions nouvelles Eurazeo et, une fois, les apports réalisés;
- le projet de dépôt d'une offre publique d'échange simplifiée par Eurazeo visant les actions et les BSAs d'OFI PEC.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 19 mai 2011**

OFI PEC a diffusé, le 19 mai 2011, un communiqué annonçant deux opérations de croissance externe qui sont venues renforcer son portefeuille d'actifs : le rachat par Dessange International de sa master franchise aux Etats-Unis et l'acquisition de la société STS Rail Ltd. par Mors Smitt. OFI PEC a annoncé également la cession de sa participation minoritaire dans Credirec.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 15 juin 2011**

OFI PEC a diffusé, le 15 juin 2011, un communiqué relatif à l'avis motivé du Conseil de surveillance d'OFI PEC sur le projet d'offre publique d'échange simplifiée dans le cadre du projet de rapprochement d'OFI PEC et Eurazeo.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 15 juin 2011**

OFI PEC a diffusé, le 15 juin 2011, un communiqué relatif à l'adoption des résolutions présentées à l'assemblée générale des actionnaires du 14 juin 2011 et la distribution d'un dividende en numéraire de 0,50€ par action.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 17 juin 2011**

OFI PEC et Eurazeo ont diffusé, le 26 avril 2011, un communiqué annonçant que la MACIF, Olivier Millet et les autres principaux actionnaires d'OFI PEC ont apporté la totalité de leurs participations détenues dans OFI PEC (représentant 75 % des actions et 79 % des bons de souscription d'actions - BSA), sa société de gestion et son associé commandité en contrepartie de la remise d'actions nouvelles Eurazeo (représentant 3,7 % de son capital) et, en conséquence, qu'Eurazeo déposera le jour même un projet d'offre publique d'échange simplifiée visant les actions et les BSA d'OFI PEC non détenus par Eurazeo auprès de l'AMF conformément à son règlement général.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 20 juin 2011**

OFI PEC a diffusé, le 20 juin 2011, un communiqué relatif à la mise en paiement du dividende en numéraire de 0,50€ par action décidé par l'assemblée générale mixte des actionnaires d'OFI PEC du 14 juin 2011.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 24 juin 2011**

OFI PEC a diffusé, le 24 juin 2011, un communiqué relatif à l'ajustement de la parité d'exercice des BSA1 et des BSA2 conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et aux procédures visées dans la note d'opération ayant reçu visa de l'Autorité des marchés financiers n°10-179 en date du 14 juin 2010 (*section 4.1.9*), en suite de la distribution précitée prélevée à titre de dividende sur le poste "primes d'émission".

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 7 juillet 2011**

OFI PEC a diffusé, le 7 juillet 2011, un communiqué relatif à la mise à disposition de la note d'information en réponse à l'Offre Publique d'Echange et des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 11 juillet 2011**

OFI PEC a diffusé, le 11 juillet 2011, un communiqué relatif à la recomposition de sa gouvernance, intervenu conformément aux termes du Protocole et du Traité visés ci-avant en

suite du changement de contrôle de la Société au profit de la société Eurazeo dans le cadre de l'Offre Publique d'Echange. La composition des organes de surveillance de la Société est plus amplement décrite ci-après à la section 1.4 *Organes de surveillance d'OFI PEC*.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 4 août 2011**

OFI PEC et Eurazeo ont diffusé, le 4 août 2011, un communiqué annonçant les résultats de l'Offre Publique d'Echange (Avis AMF D&I n°211C1447 et Avis Euronext PAR_20110804_05405_EUR), au cours de laquelle 1.967.660 actions, 1.892.148 BSA1 et 1.846.347 BSA2 de la Société ont été apportés à Eurazeo.

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 28 septembre 2011**

Dans le cadre du communiqué relatif à ses résultats consolidés semestriels au 30 juin 2011, OFI PEC a fait part des faits marquants du semestre, à savoir :

- Acquisition du Groupe par Eurazeo : à l'issue de l'Offre Publique d'Echange, Eurazeo détenait 95,27% des actions (hors actions d'autocontrôle) et 96,89% et 99,23% des BSA1 et BSA2, et a annoncé son intention de solliciter la mise en œuvre d'un retrait obligatoire. Par ailleurs, la société de gestion d'OFI PEC a changé de dénomination pour Eurazeo PME;
- Restructuration financière HEI/Fondis : la restructuration de la dette HEI/Fondis réalisée début 2011 a conduit à l'extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres et se traduit par un produit comptable de 30 M€, conformément à la norme IFRIC 19;
- Croissance externe: trois opérations de croissance externe ont été réalisées dans des participations en intégration globale (Dessange, Gault & Frémont et Mors Smitt).

Le contenu intégral de ce communiqué figure en annexe 1.2 du présent document.

❖ **Communiqué en date du 4 novembre 2011**

Dans le cadre de son communiqué relatif à l'ANR et au chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2011, OFI PEC a fait part de la décision de l'AMF qui a déclaré conforme le projet d'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange initié par la société EURAZEO sur les actions et les bons de souscription d'actions (BSA1 et BSA2) résiduels de la Société, En application de l'article 231-23 du règlement général, cette décision emportant visa du projet de note d'information de la société Eurazeo sous le n°11-497 en date du 3 novembre 2011. En outre, l'AMF a apposé le visa n°11-498 en date du 3 novembre 2011 sur le projet de note en réponse de la société OFI PEC. L'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange sera suivi d'une demande de mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les actions et les BSAs restant dans le public après publication par l'AMF de l'avis de résultat.

❖ **Evolution du périmètre des sociétés du portefeuille**

La Société et les autres actionnaires de Financière de Siam n'ont pas souhaité poursuivre les discussions en vue de la cession à court terme des titres du groupe. Un processus d'investissement complémentaire d'OFI PEC dans Financière de Siam est en cours de discussion et devrait être prochainement finalisé.

1.2.3 Dividende – Ajustement de la parité des BSA1 et des BSA2

Il a été décidé par l'assemblée générale mixte de la Société réunie le 14 juin 2011 de distribuer, à titre de dividende, après apurement du compte "report à nouveau », une somme de 0,50€ par action ouvrant droit au dividende, prélevée sur le compte "prime d'émission".

Le dividende été mis en paiement exclusivement en espèces le 21 juin 2011.

La parité d'exercice des BSA1 et des BSA2 a fait l'objet d'un ajustement par décision du Gérant d'OFI PEC en date du 21 juin 2011, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et aux procédures visées dans la note d'opération ayant reçu visa de l'Autorité des marchés financiers n°10-179 en date du 14 juin 2010 (*section 4.1.9*), en suite de la distribution précitée prélevée à titre de dividende sur le poste "primes d'émission". La parité d'exercice initiale permettait aux titulaires de BSA1 et de BSA2 de souscrire à 1 action OFI PEC pour 5 BSA1 ou 5 BSA2 exercés. La nouvelle parité d'exercice permet aux porteurs de BSA1 et de BSA2 respectivement de souscrire à 1,05 action OFI PEC pour 5 BSA1 ou 5 BSA2 exercés.

Les titulaires de BSA1 et de BSA2 ont été informés de la nouvelle parité d'exercice des BSA1 et des BSA2 conformément aux stipulations de la note d'opération susvisée et aux dispositions l'article R.228-92 du Code de commerce, le 24 juin 2011, par un communiqué de la Société ainsi que par avis publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (n°75), dans le journal La Tribune et sur Euronext.

1.2.4 Exercice des BSA1 et des BSA2

Par décision en date du 4 août 2011, le Gérant d'OFI PEC a constaté que, au 31 juillet 2011, le capital social de la Société a été porté d'un montant de 52.205.219,55€ à 52.233.484,05€, divisé en 10.552.219 actions de 4,95€ de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité, en suite de l'exercice par leurs titulaires respectifs de 22.320 BSA1 et 4.885 BSA2 depuis le 1^{er} janvier 2011, au prix d'exercice de 11€ par BSA exercé, donnant lieu à la création et à l'attribution de 5.710 actions nouvelles de la Société d'une valeur nominale de 4,95€ chacune, soit une augmentation de capital d'un montant de 28.264,50€ de valeur nominale et 31.586,50€ de prime. Les statuts de la Société ont été mis à jour corrélativement. La modification du capital de la Société par suite de l'exercice des BSAs, telle que visé ci-dessus, a fait l'objet des mesures de publicité prescrites aux termes de l'article R.210-9 du Code de commerce, par dépôt au Greffe le 23 août 2011 et avis publié dans le journal Le Nouvel Economiste n°1557 du 25 au 31 août 2011, cahier n°2.

Entre le 1^{er} août 2011 et le 30 septembre 2011, 5 BSA1 ont été exercés par leurs titulaires, au prix d'exercice de 11€ par BSA exercé, donnant lieu à la création et à l'attribution de 2 actions nouvelles de la Société d'une valeur nominale de 4,95€ chacune.

Au 30 septembre 2011, le capital social d'OFI PEC s'élève ainsi à 52.233.493,95€, divisé en 10.552.221 actions d'une valeur nominale de 4,95€ chacune, entièrement libérées et toutes de même catégories, représentant autant de droits de vote au sens de l'article 223-11, I alinéa 2 du règlement général de l'AMF), dont 10.404.171 droits de vote exerçables.

1.2.5 Procédures judiciaires et d'arbitrage

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir ou a eu depuis la clôture du dernier exercice le 31 décembre 2010 des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe. Notamment, la procédure de liquidation judiciaire de Fiméga, holding de reprise du Groupe Grand Sud (Soho) ne constitue pas un risque pour la situation financière du Groupe, la société ayant été déconsolidée en 2009 et l'investissement totalement déprécié au cours des exercices 2008 et 2009.

1.2.6 Informations relatives à la Société suite au changement de contrôle intervenu le 16 juin 2011 au profit de la société Eurazeo

- ❖ La Société a conclu une ligne de crédit en date du 8 mars 2011 avec la Banque Espirito Santo et de la Vénétie (BESV) d'un montant global maximum de 15M€ en principal, qui est venue en remplacement de la ligne de crédit de 15M€ à échéance septembre 2011 qui avait été mise en place précédemment auprès de la Société Générale. Le contrat avec la Banque Espirito Santo et de la Vénétie (BESV) contient une clause de remboursement anticipé obligatoire, sans pénalités, en cas de changement de contrôle de la Société et sauf accord de la Banque Espirito Santo et de la Vénétie (BESV) concernant le maintien du prêt. A cet égard, le contrat de prêt avec la Banque Espirito Santo et de la Vénétie (BESV) a été résilié en conséquence du changement de contrôle d'OFI PEC qui est intervenu le 16 juin 2011 au profit d'Eurazeo. Il est

précisé que la Société n'avait effectué aucun tirage au titre de ce contrat de prêt auprès de la Banque Espirito Santo et de la Vénétie (BESV).

- ❖ Le contrat d'émission en date du 1er décembre 2008, tel que modifié par voie d'avenants en date des 6 et 7 septembre 2010, au titre de l'emprunt obligataire d'un montant nominal total de 30M€ à échéance du 4 décembre 2013 contenait une clause de changement de contrôle. Cet emprunt obligataire a été intégralement remboursé par la Société en principal, primes et intérêts, le 16 juin 2011.
- ❖ La convention relative à OFI PEC conclue le 9 mai 2007 entre la MACIF, OFI Private Equity (Gérant d'OFI PEC) et OFI PE Commandité (*paragraphe 12.4 du Document de Référence 2010, page 185*) a été résiliée avec effet à compter du changement de contrôle de la Société au profit de la Société Eurazeo, soit le 16 juin 2011, sans indemnité de part ni d'autre.
- ❖ La promesse conditionnelle de vente d'actions d'OFI PE Commandité consentie par la MACIF à OFI PRIVATE EQUITY en date du 9 mai 2007 et la promesse conditionnelle de vente d'actions d'OFI PE Commandité consentie par OFI PRIVATE EQUITY à la MACIF en date du 9 mai 2007 (*section 13.1 du Document de Référence 2010, page 186*) ont été résiliées sans conditions ni réserve avec effet à compter du changement de contrôle de la Société au profit de la Société Eurazeo, soit le 16 juin 2011, sans indemnité de part ni d'autre, MACIF et OFI PRIVATE EQUITY ayant par ailleurs renoncé irrévocablement à exercer leur option portant sur les actions objets desdites promesses.
- ❖ Il est par ailleurs précisé que, le 16 juin 2011, la Société a conclu avec Eurazeo, postérieurement à la réalisation des apports des titres OFI PEC tels que visés aux termes des Accords, un contrat de prêt d'actionnaire d'un montant maximum en principal de 5M€ pour une durée expirant le 31 décembre 2011, aux fins de permettre à la Société de faire face à ses futurs besoins de trésorerie le cas échéant, compte tenu de sa trésorerie disponible à cette date et du remboursement intégral par la Société, le 16 juin 2011, en principal, primes et intérêts, de l'emprunt obligataire susvisé.

Ce contrat a été résilié par anticipation le 5 septembre 2011. Les sommes dues au titre du contrat de prêt d'actionnaires n'ont pas fait l'objet d'un remboursement anticipé mais ont été transférées et restent dues dans le cadre de l'adhésion par la Société à la convention de trésorerie groupe Eurazeo.

- ❖ En application de l'article 17 des statuts de la Société, la rémunération annuelle fixe d'OFI Private Equity au titre de la gérance est égale à 50.000€ HT. Elle peut être modifiée par les commanditaires en Assemblée générale, sur proposition de l'associé commandité. Cette rémunération n'a pas été modifiée en suite du changement de contrôle de la Société.
- ❖ La Société n'a pas connaissance de primes à sa charge ou à son bénéfice qui auraient été mises en place dans le cadre du changement de contrôle.

1.2.7 Transfert du siège social de la Société

Aux termes d'une décision en date du 27 juillet 2011 prise conformément à l'article 4 des statuts de la Société, Eurazeo PME en sa qualité de Gérant de la Société, a décidé de transférer le siège social de la Société, avec effet à compter du 1er août 2011, du 12 rue Clément Marot 75008 Paris au 32 rue Monceau 75008 Paris, et de procéder à la mise à jour de la page de garde et de l'article 4 des statuts de la Société en conséquence. Le transfert du siège social de la Société sera soumis à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. Il a fait l'objet des mesures de publicité prescrites aux termes de l'article R.210-9 du Code de commerce, par dépôt au Greffe le 17 août 2011 et avis publié dans le journal Le Nouvel Economiste n°1557 du 25 au 31 août 2011, cahier n°2.

1.3 Assemblée générale en date du 14 juin 2011

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société OFI PEC réunie le 14 juin 2011 a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été présentées, à l'exception de la 31ème résolution relative à l'émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise et/ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire dans le cadre des

dispositions du Code du commerce et des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, notamment :

A titre ordinaire

- approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés,
- approuvé les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés,
- décidé de procéder à la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 0,50€ par action ouvrant droit au dividende prélevée sur le compte "prime d'émission", qui sera mis en paiement exclusivement en espèces à compter du 20 juin 2011,
- renouvelé les mandats des membres du Conseil de surveillance suivants : MUTAVIE représentée par Monsieur Jean-Paul CHALLET, Monsieur Hugues FOURNIER, MACIF représentée par Monsieur Jean-Paul MOREAU, Monsieur Jean SIMONNET, Monsieur Jean-Luc BRET, Monsieur Gérard JEULIN, Assurance Mutuelle des Fonctionnaires (AMF) représentée par Monsieur Jean-Luc NODENOT, et MATMUT représentée par Monsieur Franck DUSSOGE, pour une durée de quatre ans jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- renouvelé les mandats des censeurs suivants : Monsieur Gérard BOURRET, Monsieur Daniel FRUCHART et Monsieur Pascal LEBARD, pour une durée de quatre ans jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- nommé Madame Sophie FISZMAN aux fonctions de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de quatre ans jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- autorisé le Gérant à procéder ou faire procéder à l'achat par la Société de ses propres actions conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, du règlement n° 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003 et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers.

A titre extraordinaire

- agréé, en application de l'article 14.4 des statuts de la Société, le changement de contrôle indirect d'OFI PE Commandité au profit d'Eurazéo,
- renouvelé les délégations et autorisations d'émettre des actions et autres valeurs mobilières accordées par l'assemblée générale du 28 juin 2010.

1.4 Organes de surveillance d'OFI PEC

Le Conseil de surveillance de la Société, réuni le 11 juillet 2011, a procédé à la reconstitution de sa gouvernance, conformément aux termes du Protocole et du Traité visés ci-avant en suite du changement de contrôle de la Société au profit de la société Eurazéo dans le cadre de l'Offre Publique d'Echange.

Aux termes de cette séance, prenant acte de la démission de l'ensemble des membres du Conseil de surveillance, le Conseil de surveillance de la Société a procédé à la nomination des personnes suivantes aux fonctions de membres du Conseil de surveillance, par voie de cooptation tournante:

- Madame Virginie MORGON, également désignée aux fonctions de Président du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Roger ISELI, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance.

- Monsieur Bruno KELLER
- Monsieur Fabrice DE GAUDEMAR
- Monsieur Frans TIELEMAN
- Monsieur Patrick DUPUY*
- Monsieur Pascal LEBARD*

Le Conseil de surveillance sous sa nouvelle composition, prenant acte de la démission de l'ensemble des Censeurs alors en fonction, a par ailleurs procédé, le 11 juillet 2011, à la nomination de deux nouveaux Censeurs pris en la personne de Messieurs Christophe KARVELIS* et Jean-Luc BRET*.

Les nouveaux membres du Conseil de surveillance ainsi que les Censeurs ont été nommés pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs respectifs, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'agissant de Monsieur Pascal LEBARD et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 pour les autres.

Le Conseil de surveillance sous sa nouvelle composition, prenant acte de la démission de l'ensemble des membres du Comité d'Audit le même jour, a également procédé à la nomination de nouveaux membres du Comité d'Audit pris en la personne de Messieurs Fabrice DE GAUDEMAR, Frans TIELEMAN et Jean-Luc BRET*. Les nouveaux membres du Comité d'Audit ont été nommés pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Enfin, le Conseil de surveillance a procédé à la nomination de nouveaux membres du Comité d'Investissement en remplacement de ceux démissionnaires le même jour, pris en la personne de Messieurs Fabrice de GAUDEMAR, Frans TIELEMAN et Bruno KELLER en qualité de représentants de parts A et Messieurs Patrick DUPUY et Jean-Luc BRET en qualité de membres indépendants. Ces nouveaux membres ont été nommés pour une durée d'une année.

Préalablement à cette recomposition, le Conseil de surveillance d'OFI PEC était composé de dix membres (Monsieur Roger ISELI, également Président du Conseil de surveillance, MUTAVIE représentée par Monsieur Jean-Paul CHALLET, Monsieur Hugues FOURNIER, MACIF représentée par Monsieur Jean-Paul MOREAU, Monsieur Jean SIMONNET, Monsieur Jean-Luc BRET*, Monsieur Gérard JEULIN*, Assurance Mutuelle des Fonctionnaires* (AMF) représentée par Monsieur Jean-Luc NODENOT, MATMUT représentée par Monsieur Franck DUSSOGE et Madame Sophie FISZMAN), et de sept Censeurs (Monsieur Daniel FRUCHART, Monsieur Gérard BOURRET, Monsieur Charles VAQUIER, Monsieur Bruno CHAMOIN, Monsieur Pascal LEBARD, Monsieur Benoît BATTISTELLI, et MAIF représentée par Monsieur Eric BERTHOUX).

* Membres considérés comme indépendants au regard des critères du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF en avril 2010.

2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A OFI PEC

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 4 novembre 2011 comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de l'offre publique simplifiée alternative d'achat ou d'échange initiée par Eurazeo et visant les actions et les bons de souscription d'actions OFI Private Equity Capital. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le présent document sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique simplifiée alternative d'achat ou d'échange. »

Le Gérant
EURAZEO PME (anciennement, OFI Private Equity)
Représenté par M. Olivier Millet
Président du Directoire

ANNEXE 1.2

COMMUNIQUES DE LA SOCIETE

**OFI Private Equity Capital annonce pour l'année 2010
une croissance de son chiffre d'affaires à 339 M€
et de ses résultats opérationnels.**

**Proposition de dividendes 2010 de 0,50€ par action
Premier trimestre 2011 : ANR + 3,8% et CA + 6,3%**

OFI Private Equity Capital annonce ses résultats annuels 2010 et son ANR du premier trimestre 2011, tels qu'examinés par le Conseil de Surveillance réuni le 15 avril 2011.

Les résultats consolidés 2010 sont en croissance :

- Chiffre d'affaires de 339M€, soit une hausse de 11%
- Marge opérationnelle de 56M€, soit une progression de 18% représentant 16,5% du chiffre d'affaires
- Résultat net Retraité Restructuration HEI ⁽¹⁾ de 13,9M€

Poursuite de la croissance de l'ANR sur le premier trimestre 2011, en hausse de 3,8% à 15,41€ par action

Proposition de dividendes au titre de l'année 2010 de 0,50€ par action en hausse de 85%

Olivier Millet, Président du Directoire d'OFI Private Equity, a déclaré : « *L'ensemble des participations du portefeuille a connu en 2010 une bonne dynamique: cinq de nos six participations majoritaires ont affiché une forte croissance de l'activité sur l'exercice 2010 en maintenant un niveau élevé de rentabilité opérationnelle. Rappelons également la cession réussie d'IMV Technologie fortement créatrice de valeur (en trois ans, un multiple de 2,5 par rapport à l'investissement initial). L'ANR au 31 mars 2011 poursuit sa progression, tirée notamment par les bonnes performances de Léon de Bruxelles et Financière de Siam. Par ailleurs, Fondis, qui avait connu en 2009 des difficultés dans un contexte de crise immobilière, et qui vient d'achever sa restructuration financière, est désormais en position de se redéployer. Notre capacité à poursuivre notre stratégie d'investissement dans des PME de qualité va être renforcée par l'opération que nous annonçons ce jour avec Eurazeo. Celle-ci permettra également aux équipes de management d'accélérer le développement de leurs activités en France comme à l'international. Le renforcement de nos moyens financiers nous place en excellente position pour saisir les meilleures opportunités d'investissement qui se présenteront dans les mois à venir* ».

1. RESULTATS CONSOLIDES 2010

Compte de résultat

Les Revenus des activités ordinaires consolidés progressent en 2010 de 307 M€ à 339 M€. L'activité du groupe Léon de Bruxelles est en forte croissance (+13%), structurellement tirée par l'ouverture de nouveaux restaurants, cinq ouvertures sur 59 restaurants au 31 décembre 2010. La progression de l'activité est également importante pour le groupe Financière de Siam (+17%), notamment grâce au lancement de nouveaux produits et à la poursuite du déploiement sur les marchés émergents.

⁽¹⁾ Retraité 31/12/2010 Restructuration HEI : voir page 2

L'EBITDA opérationnel courant est passé de 47,3 M€ à 55,9 M€, en croissance de 18%. Cet agrégat est le reflet de la rentabilité des participations consolidées, il comprend également les frais de structure

d'OFI Private Equity Capital. Le taux d'EBITDA sur chiffre d'affaires est passé de 15,4% à 16,5%, confirmant la rentabilité structurelle des entreprises consolidées et sa progression sur l'année 2010.

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont passés de 4,5 M€ en 2009 à -25,9 M€ en 2010. Ils comprennent en 2010 :

- le produit sur la cession d'IMV Technologies, participation cédée en octobre 2010. La société, leader mondial de l'insémination artificielle animale, acquise en 2007, a été cédée avec un multiple de 2,5 x. La participation était consolidée en intégration globale. Le produit de cession constaté sur l'exercice est de 16,4 M€.

- la dotation à dépréciation des actifs incorporels de HEI-Fondis : les difficultés rencontrées par la participation ont conduit à constater une dépréciation des actifs incorporels de 31,1 M€ sur l'exercice 2010. Compte tenu des difficultés de la société HEI à rembourser sa dette financière, celle-ci a mené sur l'exercice des négociations avec ses différents créanciers financiers, qui se sont conclues par une restructuration de sa dette. A l'issue des opérations de restructuration, la société HEI réduira de 41,9 M€ sa dette financière. L'accord formel des créanciers étant soumis à une condition qui a été levée après la clôture, et malgré la signature du protocole de restructuration antérieurement à l'arrêté des comptes d'OFI Private Equity Capital, les conséquences de la restructuration n'ont pu être constatées sur l'exercice 2010 et seront intégralement retranscrites dans les comptes 2011. La conséquence de l'extinction des passifs financiers aux moyens d'instruments de capitaux propres se traduira sur l'exercice 2011 par un produit comptable estimé de 30 M€.

Après prise en compte du coût de l'endettement financier du groupe (25,9 M€) et de l'impôt sur les sociétés (2,2 M€), le résultat net est de -16,5 M€, et -8,1 M€ en part du Groupe. Le résultat net Retraité Restructuration HEI est de 13,9 M€, et 4,9 M€ part du groupe.

M€	31/12/2010 31/12/2009		Retraité 31/12/2010 Restructuration HEI(1)	
Revenus des activités ordinaires	339,2	306,6	+ 11%	339,2
EBITDA opérationnel courant	55,9	47,3	+ 18%	55,9
% du CA	16,5%	15,4%		
Dotations aux amortissements et provisions	-18,4	-16,3		-18,4
Résultat opérationnel courant	37,5	31,1		37,5
Autres produits et charges opérationnels	-25,9	4,5		4,4
Résultat opérationnel	11,5	35,6		41,9
Financier	-25,9	-26,8		-25,9
Impôts sur les résultats	-2,2	-2,5		-2,2
RESULTAT NET	-16,5	6,3		13,9
Résultat part du groupe	-8,1	8,7		4,9
Résultat part des minoritaires	-8,4	-2,4		9,0

(1) Retraité Restructuration HEI :

Compte tenu des difficultés de la société HEI/Fondis à rembourser sa dette financière, celle-ci a mené sur l'exercice des négociations avec ses différents créanciers financiers, qui se sont conclues par une restructuration de sa dette.

L'accord formel des créanciers étant soumis à une condition suspensive qui a été levée après la clôture de l'exercice, et malgré la signature du protocole de restructuration antérieurement à l'arrêté des comptes par le Conseil de Surveillance d'OFI Private Equity Capital, les conséquences comptables de la restructuration n'ont pu être constatées sur l'exercice 2010 et seront intégralement retranscrites dans les comptes 2011.

Cependant, OFI Private Equity Capital considère que la dépréciation des actifs incorporels de la société HEI et la restructuration financière dont elle bénéficie sont deux éléments indissociables d'un même contexte économique. La restructuration financière est un événement postérieur à la clôture significatif et est directement lié aux difficultés d'activité qui ont eu pour conséquence la dépréciation significative constatée sur l'exercice. De ce fait, un compte de résultat et un bilan 2010 retraités des effets de cet accord sont présentés afin d'appréhender ces opérations de façon globale, la restructuration financière

de la société HEI générant un produit comptable, constaté dans ces comptes retraités en Autres produits et charges opérationnels, neutralisant en grande partie la dépréciation de ses actifs incorporels.

Bilan consolidé

M€	31/12/2010 31/12/2009		Retraité 31/12/2010 Restructuration HEI (1)
	Actifs non courants	415	465
Actifs courants	182	157	182
TOTAL ACTIF	596	623	597
Capitaux propres - Attribuable au Groupe	98	74	114
Intérêts minoritaires	12	32	30
Total Capitaux propres	110	106	143
Passifs non courants	333	331	340
Passifs courants	153	185	114
TOTAL PASSIF	596	623	597
Dont Dette financière nette	237	263	204

(1) Retraité Restructuration HEI, cf Compte de résultat

Capitaux propres

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 98,5 M€ (soit 9,34€ par action au 31/12/2010), et 113,6 M€ en Retraité Restructuration HEI (soit 10,77€ par action), pour 73,6 M€ au 31/12/2009.

La variation est essentiellement liée à l'augmentation de capital réalisée sur l'année (34,6 M€), au résultat de l'exercice et de la distribution de dividendes. La part des minoritaires comprend la part des managers des participations et autres co-investisseurs.

Trésorerie et financement

La trésorerie consolidée du groupe est passée de 72,0 à 92,1 M€. Chacune des six participations dispose d'une trésorerie positive, en croissance ou stable par rapport à l'exercice précédent.

Le niveau de dette financière nette consolidée, correspondant aux dettes financières long terme, dettes financières court terme, minorées de la trésorerie, est passée de 263,5 M€, à 237,4 M€, et 204,0 M€ en Retraité Restructuration HEI.

La dette financière nette présentée dans le bilan consolidé OFI Private Equity Capital est composée de :

- La dette nette souscrite par la société OFI Private Equity Capital, d'un montant de 1 M€ au 31 décembre 2010 qui comprend :
 - (30,7) M€ d'emprunt obligataire souscrit en 2008, à échéance 2013,
 - (9,9) M€ d'emprunt bancaire souscrit en 2010 pour une période d'un an. Sur les 15 M€ souscrits, 5 M€ ont été remboursés en novembre 2010 suite à cession de la ligne de participation IMV Technologies. En mars 2011, cette ligne a été remplacée par une autre ligne de 15 M€ à échéance novembre 2013,
 - +39,6 M€ de trésorerie nette.
- La dette nette des sociétés du portefeuille, qui se compose :
 - (206,9) M€ d'emprunts bancaires ou crédit bail souscrits dans le cadre des montages de reprise, ou dans le cadre du financement de leur développement,
 - +52,5 M€ de trésorerie.

Soit une dette nette bancaire de 154,4 M€ pour les 6 participations, ce qui représente un niveau de 3,2 fois leur EBITDA 2010.

 - (82) M€ d'emprunts obligataires de type mezzanine, junior et senior.

La diminution de la dette nette est liée principalement à :

- l'augmentation de la trésorerie d'OPEC suite à l'augmentation de capital,

- les variations de périmètres liées à la sortie d'IMV Technologies et à l'entrée de Mors Smitt,
- les intérêts capitalisés sur les emprunts obligataires tiers,
- partiellement compensés par le financement complémentaire souscrit pour l'opération de rachat de titres de Dessange International.

Il est rappelé que ces dettes sont sans recours possible sur la société OFI Private Equity Capital, la société ne s'étant pas portée en garantie. De même, OFI Private Equity Capital n'a pas l'obligation juridique de soutenir les sociétés en portefeuille qui seraient en difficultés de trésorerie, de même les sociétés n'ont pas l'obligation de se soutenir entre elles.

Au 31 décembre 2010, l'ensemble des sociétés du portefeuille respecte leurs covenants sur leurs dettes bancaires et mezzanines à l'exception de la société HEI. Par application de la norme IAS 1 et des recommandations AMF, les dettes HEI sont classées en dettes à moins d'un an au 31 décembre 2010 pour un montant total de 32,7 M€.

Le Rapport annuel, intégrant notamment un reporting extra-financier complet, et le Document de Référence de la Société seront disponibles le 28 avril 2011 sur demande auprès de la Société ou sur son site internet.

2. DIVIDENDE DE 0,50€ PAR ACTION

Le Conseil de Surveillance propose à l'Assemblée Générale du 14 juin 2011 le versement d'un dividende de 0,50€ par action au titre de l'exercice 2010, versé en numéraires à partir du 20 juin 2011. Pour rappel, le dividende versé au titre de 2009 s'élevait à 0,27€ par action.

3. ANR (ACTIF NET REEVALUE) AU 31 MARS 2011

L'ANR au 31 mars 2011 ressort à 162,5M€, soit 15,41 euros par action et se répartit ainsi :

	31/03/2011		31/12/2010	
	M€	action	M€	action
Participations majoritaires	152,1	14,4	154,5	14,7
Participations minoritaires	12,0	1,1	11,5	1,1
Total Portefeuille	164,1	15,6	166,1	15,7
Trésorerie	46,0	4,4	40,5	3,8
Actif Net Réévalué	210,1	19,9	206,6	19,6
Dettes financières brutes	-31,3	-3,0	-40,5	-3,8
Autres actifs et passifs	-11,1	-1,0	-4,1	-0,4
Dividendes à payer	0,0	0,0	0,0	0,0
Minoritaires	-5,2	-0,5	-5,4	-0,5
ANR	162,5	15,41	156,6	14,85
Variation Q1/2011		+3,8%		

La variation de la valeur du portefeuille sur le 1er trimestre s'explique par le dénouement du portage du financement mezzanine souscrit par OFI Private Equity Capital en octobre 2010 dans le cadre de la prise de participation dans Mors Smitt, pour 11,7 M€, ainsi que par le rachat d'actions Dessange pour +3,1 M€. La forte progression de l'activité des groupes Léon de Bruxelles et Financière de Siam contribue également à la croissance du portefeuille equity pour 7,2 M€.

La trésorerie au 31 mars 2011 est de 46 M€, en augmentation de 5,4 M€. Cette augmentation provient du refinancement du portage Mors Smitt, compensé en partie par le remboursement de la dette bancaire d'OFI Private Equity pour 10 M€. L'endettement financier comprend un emprunt obligataire pour 30 M€ à échéance décembre 2013.

Les autres actifs sont essentiellement composés des titres de participation en portage destinés à être cédés au management des sociétés du portefeuille (1 M€) et les autres passifs de la provision pour carried interest (9,5 M€). Les minoritaires sont composés de la part des investisseurs tiers dans le FCPR OFI PEC 2.

4. PORTEFEUILLE DE PRIVATE EQUITY AU 31 MARS 2011

Au 31 mars 2011, OFI Private Equity Capital détient un portefeuille de dix participations dans des sociétés non cotées :

- Six sociétés détenues majoritairement : DESSANGE International, Léon de Bruxelles, Groupe Financière de Siam, Mors Smitt, Gault & Frémont, Fondis Electronic
- Quatre sociétés détenues minoritairement : IMV Technologies, Crédirec, Groupe BFR, Axson Technologies

L'ensemble du portefeuille private equity des dix participations est valorisé au 31 mars 2011 à 164,1M€, en hausse de 33% par rapport au prix de revient initial de 123,1 M€. Cette prise de valeur du portefeuille ne prend pas en compte les intérêts cash payés par le portefeuille mezzanine (4M€ depuis juillet 2007), ni les plus values déjà encaissées sur les opérations IMV Technologies et Autoescape.

M€	Prix de revient initial	Valorisation au 31/03/2011	Variation
Portefeuille equity	76,4	111,2	+ 46%
Portefeuille mezzanine	46,7	52,9	+ 13%
Total Portefeuille	123,1	164,1	+ 33%

5. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE : + 6,3 % SUR LE 1^{ER} TRIMESTRE 2011

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2011 s'établit à 84,3 M€, contre 79,3 M€ au 31 mars 2010, soit une progression de +6,3%, et +8,4% à périmètre comparable. Cette augmentation est notamment liée à la forte croissance de l'activité chez Léon de Bruxelles (+13%) et Financière de Siam (+14%).

6. ACTIVITE DES ENTREPRISES SUR LE PREMIER TRIMESTRE 2011

- **DESSANGE International – Acteur majeur de la haute coiffure et de l'esthétique (1 000 salons dans le monde) :**
 - Représente 26% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Finalisation de l'acquisition de la master franchise Dessange aux Etats-Unis,
 - Négociations en cours pour une implantation en Chine,
 - Stabilité du chiffre d'affaires par rapport à mars 2010.
- **Léon de Bruxelles – Un des leaders français de la restauration à thème (brasserie belge - 59 restaurants) :**
 - Représente 24% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Progression du chiffre d'affaires de 13% sur le premier trimestre 2011, et 8% à périmètre comparable,
 - Ouverture prévue de 7 nouveaux restaurants sur l'année 2011.
- **Groupe Financière de Siam – Un des leaders mondiaux en solutions d'étanchéité de haute technologie:**
 - Représente 27% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Progression du CA de +14% sur le premier trimestre 2011 par rapport au premier trimestre 2010,
 - Poursuite du déploiement de l'activité sur les marchés émergents,

- Poursuite de l'intégration industrielle et opérationnelle des sites de production au Royaume-Uni.
- **Mors Smitt – Leader mondial des relais électromécaniques embarqués pour l'industrie ferroviaire :**
 - Représente 7% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital (majoritaire depuis le 10 octobre 2010),
 - Activité en croissance de 7,6% sur le premier trimestre 2011 par rapport au premier trimestre 2010,
 - Projet avancé de croissance externe à l'international,
 - Perspectives encourageantes pour les nouveaux systèmes de mesure d'énergie.
- **Gault & Frémont – Acteur français de solutions d'emballage et de cuisson en papier et carton :**
 - Représente 8% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Stabilité du chiffre d'affaires sur le trimestre par rapport à 2010. Bonnes perspectives pour l'année 2011,
 - Gains de nouveaux clients,
 - Nouvelle opération de croissance externe réalisée fin mars 2011,
 - Autres projets d'acquisition en cours d'étude (diversification produits/marché).
- **IMV Technologies – Leader mondial en biotechnologies de la reproduction animale :**
 - Changement de contrôle en octobre 2010. OFI Private Equity conserve une position d'actionnaire minoritaire,
 - Représente 3 % de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Activité 2011 en croissance de près de 11%,
 - Opportunités de croissance externe à l'étude.
- **Fondis Electronic – Leader français des matériels d'analyse et de diagnostic portatif pour l'industrie et l'immobilier :**
 - Représente moins de 1% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital (après dépréciation),
 - Confirmation de la reprise d'activité amorcée en 2010,
 - Finalisation de la restructuration financière.

OFI Private Equity Capital est également actionnaire minoritaire des sociétés : Crédirec, Groupe BFR et Axson Technologies, représentant 4% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital.

> A PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA index) est la société d'investissement gérée par OFI Private Equity. Elle investit en equity et en mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 M€.

OFI PRIVATE EQUITY: Olivier Millet • +33 (0) 1 40 68 17 50 • omillet@ofi-privateequity.fr
 Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 40 68 17 25 • eauclair@ofi-privateequity.fr

GROUPE OFI: Anne-Françoise Lacoste • +33 (0) 1 40 68 17 66 • alacoste@ofi-am.fr

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
 Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL
 12, rue Clément Marot
 75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

Code : OPEC NYSE Euronext Paris, Compartiment C
 Code ISIN : FR0000038945
 Nombre de titres : 10 546 579

Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

> AUTRES INFORMATIONS

Valorisations au 31 mars 2011

Pour rappel, OFI Private Equity Capital suit les préconisations de l'International Private Equity & Venture Capital Valuation Board (IPEV), reprises en intégralité par l'AFIC et l'EVCA, dans l'estimation des valorisations trimestrielles. La méthodologie de valorisation utilisée par OFI Private Equity Capital pour des titres non cotés est historiquement basée sur la référence à des comparables (soit des multiples de résultats avec des comparables boursiers, soit un comparable à une transaction récente) ainsi que la méthodologie des Discounted Cash Flows (DCF). Les multiples de comparables boursiers sont utilisés après application de décotes de liquidité comprises entre 20 et 65%.

La cohérence des résultats obtenus en termes de multiple d'EBITDA implicite a été revue avec les multiples boursiers de chaque échantillon de comparables, et en particulier avec les multiples d'EBITDA de prix d'achat par OFI Private Equity Capital. L'exercice de valorisation du portefeuille au 31 mars 2011 fait ressortir des multiples d'EBITDA sur le portefeuille actif, hors Fondis, entre 4,4x et 9,6x, pour une moyenne des multiples de 6,7x, par rapport au prix moyen à l'entrée en portefeuille de 6,1x l'EBITDA. La moyenne des multiples sur le portefeuille majoritaire hors Fondis est de 7,9x.

	Acquisition	% du portefeuille au 31 Mars 2011	Variation de la valeur d'investissement sur le trimestre	Commentaires
Majoritaires				
DESSANGE International	juil-08	26%	+ 7,3%	Investissement complémentaire
Financière de Siam (Siem et Flexitallic)	oct-06	27%	+ 6,6%	Croissance de l'activité
Léon de Bruxelles	avr-08	24%	+ 5,8%	Croissance de l'activité
Mors Smitt International	oct-10	7%	- 11,6%	Dénouement du portage
Gault & Frémont	mai-08	8%	+ 6,6%	Croissance de l'activité
Fondis Electronic	juin-08	0%	+ 0,0%	
TOTAL		92%		
Minoritaires				
IMV Technologies	oct-10	3%	+ 1,4%	
Crédirec	avr-06	1%	- 22,4%	Dépréciation complémentaire
Groupe Japack	fev 07	2%	- 3,1%	
Axon Technologies	janv-06	1%	+ 45,5%	Croissance de l'activité
TOTAL		7%		

Décomposition du chiffre d'affaires par trimestre :

M€	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Exercice
2011	84,3				84,3
2010	79,3	85,2	85,0	89,6	339,2
2010 périmètre comparable**	77,8				77,8

** MSH en majoritaire - Hors IMV (minoritaire)

* ANR : Il est rappelé que les comptes consolidés en normes IFRS intègrent l'évolution du périmètre de la Société, soit en 2010 la consolidation des FCPR OFI PEC 1 et OFI PEC 2, les sociétés DESSANGE International, Léon de Bruxelles, Siem Supranite, le groupe Financière de Siam, Mors Smitt (à partir du 1/09/2010), IMV Technologies (jusqu'au 30/10/2010), Gault & Frémont et Fondis Electronic, ainsi que leurs holdings d'acquisition respectives. Afin de permettre une plus grande lisibilité et comparabilité dans le temps, OFI Private Equity Capital publie trimestriellement un actif net réévalué (« ANR »). Cet ANR est un indicateur financier qui reflète la performance de la société en tant que sa vraie fonction économique de société d'investissement. L'ANR est calculé sur la base des comptes consolidés sur un périmètre de consolidation restreint en intégrant seulement la Société OFI Private Equity Capital et les FCPR OFI PEC 1 et OFI PEC 2, les participations des FCPR étant valorisées en tant qu'instruments financiers en juste valeur par résultat. Compte tenu d'un périmètre de consolidation différent, l'ANR n'est pas strictement comparable aux comptes consolidés de la Société. Plus de détail sur la méthodologie de l'ANR peuvent se trouver dans le Document de référence de la Société disponible sur son site internet.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 AVRIL 2011

ACQUISITION D'OFI PRIVATE EQUITY PAR EURAZEO

Eurazeo et OFI Private Equity Capital annoncent la conclusion d'un accord définitif en vue de l'acquisition par Eurazeo d'OFI Private Equity Capital, société d'investissement française spécialisée dans l'investissement majoritaire dans les PME, cotée sur NYSE Euronext. Aux termes de cet accord, la MACIF, Olivier Millet et les autres principaux actionnaires d'OFI Private Equity Capital se sont engagés à apporter la totalité de leurs participations détenues dans OFI Private Equity Capital (représentant 75 % des actions et 79 % des bons de souscription d'actions - BSA), sa société de gestion et son associé commandité en contrepartie de la remise d'actions nouvelles Eurazeo. La réalisation de l'opération est soumise à des conditions suspensives, notamment règlementaires et de concurrence.

OFI Private Equity investit de façon majoritaire dans des PME dont la valeur d'entreprise est inférieure à 150/200 millions d'euros. La société détient à ce jour un portefeuille de 10 sociétés, solidement positionnées sur leurs marchés et animées par des équipes de management expérimentées. En quelques années, OFI Private Equity est devenu un acteur dynamique du marché de l'investissement dans les PME, et joue un rôle d'actionnaire de long terme dans le développement de chacune de ses participations.

Avec cette acquisition, Eurazeo affirme sa volonté d'être un acteur incontournable de l'investissement dans des entreprises au potentiel de transformations significatif. Elle lui permet de consolider sa position sur le marché du capital investissement en France et en Europe et d'en couvrir dorénavant presque tous les segments.

Patrick Sayer, Président du Directoire d'Eurazeo, a déclaré : « *Nous sommes très heureux de réaliser l'acquisition d'OFI Private Equity, dont les activités d'investissement sont parfaitement complémentaires de celles d'Eurazeo. Le segment des PME, couvert par OFI Private Equity, se révèle très attractif au regard du potentiel d'opérations et de plus-values récurrentes pour Eurazeo. Le développement d'une véritable expertise sur ce segment constitue pour nous un nouveau pilier de création de valeur à long terme et va nous permettre d'intervenir plus profondément encore dans la dynamisation du tissu des PME françaises. Au-delà de cette opportunité, stratégique et financière, OFI Private Equity, dont la philosophie d'investissement est proche de celle d'Eurazeo, possède des actifs de qualité, tous leaders dans leurs secteurs, et une équipe de management qui a fait ses preuves et que nous souhaitons accompagner dans son développement.* »

Olivier Millet, Président du Directoire d'OFI Private Equity, a ajouté : « *Nous nous réjouissons de rejoindre Eurazeo dont la philosophie d'investissement est très proche de la nôtre : agir en actionnaire actif, professionnel et responsable. La création d'une filiale contrôlée mais gardant son autonomie nous permettra de nous consacrer pleinement à la recherche, à la réalisation et au suivi de nouveaux investissements dans les PME tout en bénéficiant de l'expérience et du réseau d'Eurazeo. Je tiens à remercier particulièrement tous les actionnaires qui ont soutenu OFI Private Equity Capital depuis 2007 ; ils pourront nous accompagner dans cette nouvelle phase de développement.* »

MODALITES DE L'OPERATION

L'opération sera réalisée, après détachement des dividendes OFI Private Equity Capital et Eurazeo et une fois les conditions suspensives satisfaites, par (i) l'apport à Eurazeo par les principaux actionnaires de leur participation dans OFI Private Equity Capital (actions et BSA), la société de gestion et son associé commandité et le rachat par OFI Private Equity Capital préalablement à la réalisation de cet apport de l'intégralité des Parts A du FCPR OFI PEC 2 détenues par la MACIF et MUTAVIE et (ii) le dépôt d'une offre publique d'échange par Eurazeo visant les actions et les BSA d'OFI Private Equity Capital. Cette offre serait suivie d'un retrait obligatoire en cas de franchissement du seuil de 95 % du capital et des droits de vote d'OFI Private Equity Capital. Si ce seuil n'était pas atteint, une fusion avec Eurazeo pourrait être proposée aux actionnaires d'OFI Private Equity Capital.

Les actions remises en échange par Eurazeo dans le cadre des traités d'apport et de l'offre publique d'échange seront des actions nouvelles Eurazeo.

La parité d'échange, calculée en fonction de l'ANR d'OFI Private Equity Capital au 31 mars 2011, est de 10 actions Eurazeo pour 54 actions de la société et de 1 action Eurazeo pour 110 BSA de chaque catégorie, ce qui représente une prime de 14,1% par rapport au cours de bourse du 21 avril 2011, de 134,7 % sur les BSA1 et de 124,5 % pour les BSA2. La société de gestion et la société commanditée seront apportées pour environ 12 millions d'euros. Au total, sur la base du cours de bourse d'Eurazeo au 21 avril 2011, cette opération valorise OFI Private Equity Capital, sa société de gestion et son associé commandité à 132 millions d'euros.

A l'issue de l'opération, et en supposant que tous les titres auront été apportés à l'offre publique d'échange, les actionnaires d'OFI Private Equity Capital détiendront environ 3,7 % du capital d'Eurazeo. La MACIF, MUTAVIE et Olivier Millet seront soumis à des engagements de conservation des titres Eurazeo sur une période de 18 mois, à compter de la réalisation des apports.

Monsieur Michel Léger, du cabinet BDO, a été nommé en qualité d'expert indépendant par le Conseil de Surveillance d'OFI Private Equity Capital.

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre publique d'acquisition de titres OFI Private Equity Capital par Eurazeo.

Conformément au droit français, la documentation relative à l'offre publique qui comportera les termes et conditions de l'offre sera soumise à l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Conférence téléphonique

Eurazeo tient aujourd'hui une conférence téléphonique à 9h30 (heure française) au cours de laquelle sera commentée cette annonce. Toute personne intéressée peut y accéder en composant le +33 (0)1 70 77 09 23. La présentation sera disponible sur le site Internet du Groupe (www.eurazeo.com) à partir de 9h, sur la page d'accueil dans la rubrique « Actualités ». L'enregistrement de la conférence sera disponible dès 12 h (heure française) au +33 (0)1 72 00 15 01 (référence 272946#).

A propos d'Eurazeo

Eurazeo est une des premières sociétés d'investissement cotées en Europe, avec plus de 4 milliards d'euros d'actifs diversifiés. Sa raison d'être est de détecter, accélérer et valoriser le potentiel de transformation des entreprises dans lesquelles elle investit. Son actionnariat solide à base familiale, son absence d'endettement et son horizon d'investissement flexible lui permettent d'accompagner les entreprises dans la durée. Elle est l'actionnaire majoritaire ou de référence d'Accor, ANF Immobilier, APCOA, Edenred, Elis, Europcar, Fraikin et Rexel, et détient des participations dans Banca Leonardo, Fonroche et Intercos.

Eurazeo est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

ISIN : FR0000121121 - Bloomberg : RF FP - Reuters : EURA.PA

A propos d'OFI Private Equity Capital

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSA Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA Index), est la société d'investissement gérée par OFI Private Equity. Elle investit en equity et mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros. Elle détient notamment des participations dans les groupes Dessange, Léon de Bruxelles, Financière de Siam, Mors Smitt et IMV Technologies.

OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.
ISIN : FR000038945

Calendrier financier d'Eurazeo	10 mai 2011	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2011
	18 mai 2011	Assemblée Générale des actionnaires
	31 août 2011	Chiffre d'affaires et résultats du 1 ^{er} semestre 2011
	10 novembre 2011	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2011

Contact Eurazeo

Relations Investisseurs

Carole Imbert cimbert@eurazeo.com
Tel : +33 (0)1 44 15 16 76

Sandra Cadiou scadiou@eurazeo.com
Tel : +33 (0)1 44 15 80 26

Presse

Grégoire Lucas (Image 7) glucas@image7.fr
Tel : +33 (0)1 53 70 74 94

Claire Doligez (Image 7) cdoligez@image7.fr
Tel : +33 (0)1 53 70 74 48

Contact OFI Private Equity

Relations Investisseurs

Olivier Millet omillet@ofi-privateequity.fr
Tel : +33 (0) 1 40 68 17 50

Elisabeth Auclair eaclair@ofi-privateequity.fr
Tel : +33 (0) 1 40 68 17 25

Presse

Agnès Catineau (Brunswick) acatineau@brunswickgroup.com
Tel : +33 (0) 1 53 96 83 83

Benoît Grange (Brunswick) bgrange@brunswickgroup.com
Tel : +33 (0) 1 53 96 83 83

Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet du Groupe : www.eurazeo.com

Deux opérations de croissance externe aux Etats-Unis et au Royaume-Uni pour les sociétés du portefeuille d'OFI Private Equity Capital

OFI Private Equity Capital annonce aujourd'hui deux opérations qui viennent renforcer son portefeuille d'actifs : le rachat par Dessange International de sa master franchise aux Etats-Unis, et l'acquisition de la société STS Rail Ltd. par Mors Smitt. OFI Private Equity Capital annonce également la cession de sa participation minoritaire dans Credirec.

Olivier Millet, Président du Directoire d'OFI Private Equity, a déclaré : « *Ces opérations s'inscrivent dans notre stratégie d'accompagnement des entreprises de notre portefeuille dans leurs projets de croissance externe, notamment à l'international. Avec ces deux acquisitions, Dessange International et Mors Smitt vont pouvoir poursuivre leur stratégie d'expansion sur les marchés porteurs anglais et américain. Par ailleurs, la cession de notre participation minoritaire (10%) dans Credirec confirme notre volonté de nous positionner comme actionnaire majoritaire au sein des sociétés dans lesquelles nous investissons.* ».

1. ACQUISITION DE LA MASTER FRANCHISE USA PAR DESSANGE INTERNATIONAL

Dessange International, référence haut de gamme de la coiffure et de la beauté globale, annonce l'acquisition de sa master franchise Dessange aux Etats-Unis. Cette opération de croissance externe permet au groupe de devenir propriétaire du salon de coiffure Dessange à Washington D.C. et de détenir la master franchise exclusive de Dessange aux Etats-Unis. Le réseau américain compte 7 salons Dessange franchisés.

Le développement de Dessange aux Etats-Unis avait été initié à la fin des années 90 par le biais de la concession d'une licence exclusive qui permettait de développer la marque indépendamment de Dessange International.

Le rachat de cette master franchise va permettre à Dessange International d'accélérer son développement et le rayonnement de sa marque sur le continent nord-américain. Ce développement se traduira par l'ouverture de nouveaux franchisés et par le déploiement commercial des produits Dessange aux Etats-Unis.

L'opération a été intégralement autofinancée par Dessange International.

Intervenants sur l'opération :

Juridique : Goodwin Procter (George Lloyd, Franklin Logan)

DD finance : Barclais USA (Sydney Barclais)

2. ACQUISITION DE STS RAIL LTD PAR MORS SMITT

Mors Smitt, leader mondial des relais électromécaniques embarqués pour l'industrie ferroviaire, a réalisé 40 M€ de chiffre d'affaires en 2010, soit une croissance de 20%. Le Groupe annonce l'acquisition au Royaume-Uni de STS Rail Ltd., société située près de Birmingham produisant des relais électromécaniques selon les spécifications du marché britannique. Les relais produits par STS Rail sont également utilisés en Asie et dans certains pays du Commonwealth. STS Rail Ltd. a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 3,3 M€, dont 0,7 M€ avec Mors Smitt, son principal distributeur à l'export.

Cette acquisition stratégique permet à Mors Smitt de diversifier sa gamme de produits et de se développer sur de nouvelles zones géographiques.

Le financement a été intégralement réalisé par tirage d'un crédit bancaire spécifique négocié lors du refinancement bancaire intervenu le 31 mars 2011 auprès d'ABN AMRO NL. Cette opération bancaire avait permis de refinancer l'intégralité de la mezzanine et de la dette bancaire existante, pour un montant supérieur à celui envisagé initialement lors du rachat de Capzanine annoncé le 12 octobre 2010.

Intervenants sur l'opération :

M&A : Antares (Eric Rocheteau)

Juridique (Corporate) : Freeth Cartwright (Mike Copestake, Victoria Gaskell)

Juridique (Banque) : SJ Berwin (Maxence Bloch, Maxime Dequesne, Jessica Derocque)

Banque : ABN AMRO Bank NL (Laurens Van Wissen, Frank Maes, Frank Rinsma)

Audit financier : Dains Transaction Services (Roy Farmer, Chris Beardsley)

Audit juridique : Freeth Cartwright (Mike Copestake, Victoria Gaskell)

3. AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LE PORTEFEUILLE D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

Credirec – Afin de poursuivre sa stratégie d'actionnaire majoritaire, OFI Private Equity Capital a cédé sa participation minoritaire dans Credirec le 28 avril 2011, pour un montant de 1,5 M€, soit une hausse de 9% par rapport à l'ANR du 31 mars 2011.

Léon de Bruxelles, un des leaders français de la restauration à thème, annonce la nomination de Laurent Gillard en qualité de Directeur Général de Léon de Bruxelles. Laurent Gillard était Directeur Général Adjoint de Léon de Bruxelles depuis 2004. Le Groupe, présidé par Michel Morin, annonce par ailleurs l'ouverture de son soixantième restaurant en France à Arras le 26 avril 2011. Depuis 2005, Léon de Bruxelles a ouvert 27 restaurants et créé 540 emplois directs.

HEI/Fondis Electronic – Enfin, comme annoncé dans la communication des résultats annuels, OFI Private Equity a finalisé la réorganisation capitalistique et bancaire de HEI/Fondis Electronic, qui dispose désormais de moyens renforcés pour le redéploiement de son activité. OFI Private Equity Capital a investi 0,5 M€ dans cette nouvelle opération.

> A PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA Index), est la société d'investissement gérée par OFI Private Equity. Elle investit en equity et mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros. Elle détient notamment des participations dans les groupes Dessange, Léon de Bruxelles, Financière de Siam, Mors Smitt et IMV Technologies. OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (ISIN : FR000038945). www.ofi-pecapital.com

OFI PRIVATE EQUITY:

Olivier Millet • +33 (0) 1 40 68 17 50 • omillet@ofi-privateequity.fr
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 40 68 17 25 • eauclair@ofi-privateequity.fr

GROUPE OFI:

Anne-Françoise Lacoste • +33 (0) 1 40 68 17 66 • alacoste@ofi-am.fr

BRUNSWICK:

Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

**OFI PRIVATE
EQUITY CAPITAL**
12, rue Clément Marot
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

Fiche signalétique :

Code : OPEC

NYSE Euronext Paris, Compartiment C

Code ISIN : FR0000038945

Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

15 JUIN 2011

Avis motivé du Conseil de surveillance d'OFI Private Equity Capital sur le projet d'offre publique d'échange simplifiée dans le cadre du projet de rapprochement d'OFI Private Equity Capital et Eurazeo

Dans le cadre du projet de rapprochement entre OFI Private Equity Capital (la "**Société**") et Eurazeo ayant fait l'objet d'un communiqué conjoint en date du 26 avril 2011, OFI Private Equity Capital annonce que le Conseil de surveillance de la Société s'est réuni ce jour, conformément à l'article 231-19, 4° du Règlement Général de l'AMF, afin d'examiner le projet d'offre publique d'échange simplifiée ("**OPE**") d'Eurazeo visant les actions et les BSA d'OFI Private Equity Capital et rendre son avis motivé quant à l'intérêt de l'OPE et ses conséquences pour la Société, ses actionnaires et ses salariés.

Le projet d'OPE serait déposé immédiatement après la réalisation de l'apport à Eurazeo par les principaux actionnaires de leurs participations dans OFI Private Equity Capital (actions et BSA), la société de gestion et son associé commandité.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance, à l'unanimité des membres présents et représentés, a rendu l'avis suivant:

« Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, conformément aux dispositions de l'article 231-19 4° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, considère que le projet d'OPE est dans l'intérêt d'OFI Private Equity Capital, ses actionnaires, porteurs de BSA et salariés, selon les parités proposées de 10 actions Eurazeo pour 54 actions OFI Private Equity Capital et de 1 action Eurazeo pour 110 BSA OFI Private Equity Capital. »

Le Conseil de surveillance, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, recommande aux actionnaires et aux porteurs de BSA d'OFI Private Equity Capital d'apporter leurs actions et leurs BSA à l'OPE et précise que les membres du Conseil, actionnaires et/ou porteurs de BSA parties aux accords apportent leurs actions et BSA à l'Initiateur dans le cadre des apports préalables au dépôt de l'OPE et qu'OFI Private Equity Capital n'apportera pas à l'OPE les actions qu'elle auto-détient. »

Conformément aux dispositions de l'article 261-1-I 1°, 2°, 4° et 5° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le Conseil de Surveillance de la Société a désigné le cabinet BDO pris en la personne de Monsieur Michel Léger en qualité d'expert indépendant le 15 avril 2011. Dans le cadre de la mission qui lui a ainsi été confiée, l'expert indépendant a rendu le 14 juin 2011 son rapport qui conclut notamment:

« Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous estimons que les parités d'échange de 54 actions OFI PEC pour 10 actions EURAZEO et de 110 bons de souscription d'actions OFI PEC (BSA1 ou BSA2) pour 1 action EURAZEO sont équitables d'un point de vue financier pour les actionnaires minoritaires de la société OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL. »

> A PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSA Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA Index), est la société d'investissement gérée par OFI Private Equity. Elle investit en equity et mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros. Elle détient notamment des participations dans les groupes Dessange, Léon de Bruxelles, Financière de Siam, Mors Smitt et IMV Technologies. OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (ISIN : FR000038945). www.ofi-pecapital.com

OFI PRIVATE EQUITY: Olivier Millet • +33 (0) 1 40 68 17 50 • omillet@ofi-privateequity.fr
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 40 68 17 25 • eauclair@ofi-privateequity.fr

GROUPE OFI: Anne-Françoise Lacoste • +33 (0) 1 40 68 17 66 • alacoste@ofi-am.fr

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

**OFI PRIVATE
EQUITY CAPITAL**
12, rue Clément Marot
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

Fiche signalétique :

Code : OPEC

NYSE Euronext Paris, Compartiment C

Code ISIN : FR0000038945

Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

14 JUIN 2011

OFI Private Equity Capital annonce l'adoption des résolutions présentées à l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 juin 2011 et la distribution d'un dividende en numéraire de 0,50 € par action

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires d'OFI Private Equity Capital, réunie ce jour, a voté et adopté l'ensemble des résolutions présentées par le Gérant, OFI Private Equity, à l'exception de la 31ème résolution relative à l'émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise et/ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire dans le cadre des dispositions du Code du commerce et des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les résolutions relatives à l'affectation du résultat et la distribution de dividendes. En conséquence, il revient aux actionnaires un dividende de 0,50 euro par action. Ce dividende sera détaché le 16 juin 2011 et payé en numéraire à compter du 20 juin 2011.

Par ailleurs, l'Assemblée a approuvé le projet de changement de contrôle indirect d'OFI PE Commandité au profit d'Eurazeo, société anonyme dont le siège social est situé 32, rue Monceau, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification unique 692 030 992 RCS Paris (23ème résolution à titre extraordinaire).

L'Assemblée a également approuvé le renouvellement de l'ensemble des membres du Conseil de surveillance et des Censeurs dont le mandat arrivait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale, et a procédé à la nomination de Madame Sophie FISZMAN en qualité de membre du Conseil de surveillance, pour une durée de quatre ans jusqu'à l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. A l'issue de l'Assemblée, le Conseil de surveillance est composé de dix membres, dont le Président et trois membres considérés comme indépendants au regard des critères du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, et sept Censeurs.

Un compte rendu des résultats du vote par résolution de l'Assemblée sera publié sur le site Internet de la Société www.ofi-pecapital.com conformément aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers.

> À PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSA Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA Index), est la société d'investissement gérée par OFI Private Equity. Elle investit en equity et mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros. Elle détient notamment des participations dans les groupes Dessange, Léon de Bruxelles, Financière de Siam, Mors Smitt et IMV Technologies. OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (ISIN : FR000038945). www.ofi-pecapital.com

OFI PRIVATE EQUITY:

Olivier Millet • +33 (0) 1 40 68 17 50 • omillet@ofi-privateequity.fr
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 40 68 17 25 • eaclair@ofi-privateequity.fr

GROUPE OFI:

Anne-Françoise Lacoste • +33 (0) 1 40 68 17 66 • alacoste@ofi-am.fr

BRUNSWICK:

Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

**OFI PRIVATE
EQUITY CAPITAL**
12, rue Clément Marot
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

Fiche signalétique :

Code : OPEC

NYSE Euronext Paris, Compartiment C

Code ISIN : FR0000038945

Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 17 JUIN 2011

EURAZEO ACQUIERT OFI PRIVATE EQUITY

A la suite du communiqué de presse conjoint en date du 26 avril dernier, Eurazeo et OFI Private Equity annoncent que la MACIF, Olivier Millet et les autres principaux actionnaires d'OFI Private Equity Capital ont apporté la totalité de leurs participations détenues dans OFI Private Equity Capital (représentant 75 % des actions et 79 % des bons de souscription d'actions - BSA), sa société de gestion et son associé commandité en contrepartie de la remise d'actions nouvelles Eurazeo (représentant 3,7 % de son capital).

En conséquence, Eurazeo déposera ce jour un projet d'offre publique d'échange simplifiée visant les actions et les BSA d'OFI Private Equity Capital non détenus par Eurazeo auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) conformément à son Règlement général (l'Offre).

L'Offre, d'une durée de quinze jours de négociation, sera ouverte une fois la déclaration de conformité de l'AMF obtenue.

La parité d'échange de l'Offre sera identique à celle retenue dans le cadre des apports susvisés, à savoir 10 actions Eurazeo pour 54 actions de la société et 1 action Eurazeo pour 110 BSA de chaque catégorie.

Cette Offre sera suivie d'un retrait obligatoire en cas de franchissement du seuil de 95 % du capital et des droits de vote d'OFI Private Equity Capital. Si ce seuil n'est pas atteint, une fusion avec Eurazeo pourrait être proposée aux actionnaires d'OFI Private Equity Capital.

Le projet d'Offre sera soumis à l'examen de l'AMF. Une note d'information établie par Eurazeo et visée par l'AMF comportant les termes et conditions de l'Offre sera publiée et disponible sur le site internet d'Eurazeo (www.eurazeo.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org). Une note en réponse établie par OFI Private Equity Capital et visée par l'AMF sera également publiée et disponible sur les sites internet de l'AMF et d'OFI Private Equity Capital (www.ofi-pecapital.com). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'Offre visés par l'AMF avant de prendre une quelconque décision relative à l'Offre.

La distribution de ce communiqué et de tous les documents relatifs à l'Offre et la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre n'est pas faite à des personnes soumises à de telles restrictions, directement ou indirectement, et ne pourra en aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions.

A propos d'Eurazeo

Eurazeo est une des premières sociétés d'investissement cotées en Europe, avec plus de 4 milliards d'euros d'actifs diversifiés. Sa mission est de détecter, accélérer et valoriser le potentiel de transformation des entreprises dans lesquelles elle investit. Son actionariat solide à base familiale, son absence d'endettement et son horizon d'investissement flexible lui permettent d'accompagner les entreprises dans la durée. Elle est l'actionnaire majoritaire ou de référence d'Accor, ANF Immobilier, APCOA, Edenred, Elis, Europcar, Fraikin et Rexel, et détient des participations dans Banca Leonardo, Fonroche et Intercos.

Eurazeo est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

ISIN : FR0000121121 - Bloomberg : RF FP - Reuters : EURA.PA

A propos d'OFI Private Equity Capital

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA index) est la société d'investissement gérée par OFI Private Equity, qui investit en equity et en mezzanine dans des sociétés françaises, dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros.

OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.
ISIN : FR000038945

Calendrier financier d'Eurazeo	31 août 2011	Chiffre d'affaires et résultats du 1 ^{er} semestre 2011
	10 novembre 2011	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2011

Contact Eurazeo

Relations Investisseurs

Carole Imbert cimbert@eurazeo.com
Tel : +33 (0)1 44 15 16 76

Sandra Cadiou scadiou@eurazeo.com
Tel : +33 (0)1 44 15 80 26

Presse

Grégoire Lucas (Image 7) glucas@image7.fr
Tel : +33 (0)1 53 70 74 94

Claire Doligez (Image 7) cdoligez@image7.fr
Tel : +33 (0)1 53 70 74 48

Contact OFI Private Equity

Relations Investisseurs

Olivier Millet omillet@ofi-privateequity.fr
Tel : +33 (0) 1 40 68 17 50

Elisabeth Auclair eauclair@ofi-privateequity.fr
Tel : +33 (0) 1 40 68 17 25

Presse

Agnès Catineau (Brunswick) acatineau@brunswickgroup.com
Tel : +33 (0) 1 53 96 83 83

Benoît Grange (Brunswick) bgrange@brunswickgroup.com
Tel : +33 (0) 1 53 96 83 83

Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet du Groupe : www.eurazeo.com

20 JUIN 2011

Mise en paiement du dividende en numéraire de 0,50 €
par action décidé par l'Assemblée Générale des actionnaires
d'OFI Private Equity Capital du 14 juin 2011

Les actionnaires de la société OFI Private Equity capital sont informés que le dividende de 0,50 euro par action approuvé aux termes de la troisième résolution à titre ordinaire de l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 juin 2011 a été détaché le 16 juin 2011 et qu'il sera payé en numéraire à compter du 20 juin 2011. Il est précisé que ce dividende est éligible pour les personnes physiques résidant en France, sous certaines conditions, à la réfaction de 40 % prévue par l'article 158-3.2° du Code général des impôts.

> À PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA Index), est la société d'investissement gérée par OFI Private Equity. Elle investit en equity et mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros. Elle détient notamment des participations dans les groupes Dessange, Léon de Bruxelles, Financière de Siam, Mors Smitt et IMV Technologies. OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (ISIN : FR000038945). www.ofi-pecapital.com

OFI PRIVATE EQUITY: Olivier Millet • +33 (0) 1 40 68 17 50 • omillet@ofi-privateequity.fr
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 40 68 17 25 • eauclair@ofi-privateequity.fr

GROUPE OFI: Anne-Françoise Lacoste • +33 (0) 1 40 68 17 66 • alacoste@ofi-am.fr

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

**OFI PRIVATE EQUITY
CAPITAL**
12, rue Clément Marot
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

Fiche signalétique :
Code : OPEC
NYSE Euronext Paris, Compartiment C
Code ISIN : FR0000038945
Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

24 JUIN 2011

Ajustement de la parité d'exercice des BSA1 et des BSA2 OFI Private Equity Capital

Conformément aux dispositions de l'article R.228-92 du Code de commerce, les titulaires de BSA1 et de BSA2 sont informés que l'assemblée générale mixte de la société OFI Private Equity Capital du 14 juin 2011, statuant à titre ordinaire, a procédé à une distribution prélevée sur le poste "primes d'émission", à titre de dividende, d'un montant 0,50 euro par action ouvrant droit au dividende

Ce dividende a été détaché le 16 juin 2011 et sera payé en numéraire à compter du 20 juin 2011. Afin de préserver les droits des titulaires de BSA1 (Code ISIN FR0010909283) et de BSA2 (Code ISIN FR0010909309) consécutivement à la distribution de primes d'émission décrite ci-dessus, le Gérant a procédé à l'ajustement de la parité d'exercice des BSA1 et des BSA2 conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et aux procédures visées dans la note d'opération ayant reçu visa de l'Autorité des marchés financiers n°10-179 en date du 14 juin 2010 (section 4.1.9).

La parité d'exercice initiale permettait aux titulaires de BSA1 de souscrire à 1 action OFI Private Equity Capital pour 5 BSA1 exercés. La nouvelle parité d'exercice permet aux porteurs de BSA1 de souscrire à 1,05 action OFI Private Equity Capital (Code ISIN FR0000038945) pour 5 BSA1 exercés.

La parité d'exercice initiale permettait aux titulaires de BSA2 de souscrire à 1 action OFI Private Equity Capital pour 5 BSA2 exercés. La nouvelle parité d'exercice permet aux porteurs de BSA2 de souscrire à 1,05 action OFI Private Equity Capital (Code ISIN FR0000038945) pour 5 BSA2 exercés.

> A PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSA Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA Index), est la société d'investissement gérée par OFI Private Equity. Elle investit en equity et mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros. Elle détient notamment des participations dans les groupes Dessange, Léon de Bruxelles, Financière de Siam, Mors Smitt et IMV Technologies. OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (ISIN : FR000038945). www.ofi-pecapital.com

OFI PRIVATE EQUITY: Olivier Millet • +33 (0) 1 40 68 17 50 • omillet@ofi-privateequity.fr
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 40 68 17 25 • eauclair@ofi-privateequity.fr

GROUPE OFI: Anne-Françoise Lacoste • +33 (0) 1 40 68 17 66 • alacoste@ofi-am.fr

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 •
acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

**OFI PRIVATE EQUITY
CAPITAL**
12, rue Clément Marot
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

Fiche signalétique :
Code : OPEC
NYSE Euronext Paris, Compartiment C
Code ISIN : FR0000038945
Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

7 juillet 2011

Mise à disposition de la note d'information en réponse à l'offre publique d'échange simplifiée initiée par la société Eurazeo visant les actions et les BSA OFI Private Equity Capital, et des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'OFI Private Equity Capital

Le présent communiqué est établi et diffusé par la société OFI Private Equity Capital, conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

La note d'information de la société OFI Private Equity Capital en réponse à l'offre publique d'échange simplifiée initiée par la société Eurazeo, présentée par CM-CIC Securities, visant les actions et les bons de souscription d'actions de la société OFI Private Equity Capital (l'« **Offre** ») a, en application de la décision de conformité de l'AMF en date du 5 juillet 2011, reçu de l'AMF le visa numéro n°11-289 délivré le 5 juillet 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société OFI Private Equity Capital ont été déposées auprès de l'AMF le 6 juillet 2011.

La note en réponse et les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société OFI Private Equity Capital sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.ofi-pecapital.com) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

OFI Private Equity Capital
12 rue Clément Marot - 75008 Paris

Termes de l'Offre :

10 actions nouvelles Eurazeo à émettre contre 54 actions OFI PEC existantes.

1 action nouvelle Eurazeo à émettre contre 110 bons de souscriptions d'actions OFI PEC existants.

Durée de l'Offre :

L'Offre serait ouverte pendant 15 jours de négociation du 8 juillet 2011 au 28 juillet 2011. Le calendrier de l'Offre sera déterminé par l'AMF conformément à son Règlement général et sera publié préalablement à son ouverture par l'AMF et NYSE Euronext.

Ce communiqué ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

> A PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA Index), est la société d'investissement gérée par Eurazeo pme. Elle investit en equity et mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros. Elle détient notamment des participations dans les groupes Dessange, Léon de Bruxelles, Financière de Siam,

Mors Smitt et IMV Technologies. OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (ISIN : FR000038945). www.ofi-pecapital.com

OFI PRIVATE EQUITY: Olivier Millet • +33 (0) 1 40 68 17 50 • omillet@ofi-privateequity.fr
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 40 68 17 25 • eauclair@ofi-privateequity.fr

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

**OFI PRIVATE EQUITY
CAPITAL**
12, rue Clément Marot
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

Fiche signalétique :
Code : OPEC
NYSE Euronext Paris, Compartiment C
Code ISIN : FR0000038945
Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

11 juillet 2011

Recomposition de la gouvernance d'OFI Private Equity Capital en suite du changement de contrôle de la Société au profit de la société Eurazeo

OFI Private Equity Capital annonce que le Conseil de surveillance de la Société réuni le 11 juillet 2011 a procédé à la reconstitution de sa gouvernance, conformément aux accords conclus dans le cadre de l'acquisition du contrôle de la Société par la société Eurazeo et l'offre publique d'échange simplifiée subséquente (l'"**Offre**") ayant fait l'objet d'un avis de conformité de l'Autorité de marchés financiers en date du 5 juillet 2011 (cf. communiqué en date du 7 juillet 2011).

Aux termes de cette séance, prenant acte de la démission de l'ensemble des membres du Conseil de surveillance ce jour, le Conseil de surveillance a procédé à la nomination aux fonctions de membres du Conseil de surveillance, par voie de cooptation, de Madame Virginie Morgon ainsi que Messieurs Bruno Keller, Fabrice de Gaudemar, Frans Tieleman, Patrick Dupuy et Pascal Lebard. Messieurs Patrick Dupuy et Pascal Lebard sont tous deux qualifiés de membre indépendant au regard des critères du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF.

Madame Virginie Morgon a été désignée aux fonctions de Président du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Roger Iseli, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance sous sa nouvelle composition, prenant acte de la démission de l'ensemble des Censeurs ce jour, a par ailleurs procédé à la nomination de nouveaux Censeurs pris en la personne de Messieurs Christophe Karvelis et Jean-Luc Bret, tous deux qualifiés de membre indépendant au regard des critères du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF.

Les nouveaux membres du Conseil de surveillance ainsi que les Censeurs ont été nommés pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs respectifs, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'agissant de Monsieur Pascal Lebard et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 pour les autres.

Le Conseil de surveillance sous sa nouvelle composition, prenant acte de la démission de l'ensemble des membres du Comité d'Audit ce jour, a également procédé à la nomination de nouveaux membres du Comité d'Audit pris en la personne de Messieurs Fabrice de Gaudemar, Frans Tieleman et Jean-Luc Bret, ce dernier étant qualifié de membre indépendant au regard des critères du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF. Les nouveaux membres du Comité d'Audit ont été nommés pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Enfin, le Conseil de surveillance a procédé à la nomination de nouveaux membres du Comité d'Investissement en remplacement de ceux démissionnaires ce jour, pris en la personne de Messieurs Fabrice de GAUDEMAR, Frans TIELEMAN et Bruno KELLER en qualité de représentants de parts A et Messieurs Patrick DUPUY et Jean-Luc BRET en qualité de membres indépendants. Ces nouveaux membres ont été nommés pour une durée d'une année.

> À PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA Index), est la société d'investissement gérée par Eurazeo pme (anciennement OFI Private Equity). Elle investit en equity et mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros. Elle détient notamment des participations dans les groupes Dessange, Léon de Bruxelles, Financière de Siam, Mors Smitt et IMV Technologies. OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (ISIN : FR000038945). www.ofi-pecapital.com

Eurazeo pme: Olivier Millet • +33 (0) 1 40 68 17 50 • omillet@eurazeo-pme.com
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 40 68 17 25 • eauclair@eurazeo-pme.com

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
Benoit Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

**OFI PRIVATE EQUITY
CAPITAL**
12, rue Clément
Marot
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

Fiche signalétique :
Code : OPEC
NYSE Euronext Paris, Compartiment C
Code ISIN : FR0000038945
Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

29 juillet 2011 n°90

OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

Société en commandite par actions au capital de 52.205.219,55 €
12 rue Clément Marot - 75008 PARIS
642 024 194 RCS PARIS

COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES 2010

1. Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2010

Les comptes sociaux et consolidés ainsi que le projet d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 de la société OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL (la « **Société** ») ont été approuvés sans modification par l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 14 juin 2011 (l'« **Assemblée Générale** ») aux termes des première, deuxième et troisième résolutions à titre ordinaire.

L'ensemble des documents relatifs aux comptes sociaux et consolidés et à l'Assemblée Générale, y compris le rapport financier annuel, sont consultables sur le site internet de la Société www.ofi-pecapital.com.

2. Attestation des commissaires aux comptes - Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés (exercice clos le 31 décembre 2010)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société OFI Private Equity Capital, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les notes 6.1.2 et 6.4.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui précisent que, les covenants d'une société du groupe n'ayant pas été respectés au 31 décembre 2010, les dettes à long terme de cette société ont été reclassées en dettes à moins d'un an ;
- les notes 6.1.1 et 6.4.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui mentionnent les conditions de la renégociation des dettes financières de la société HEI dont les conséquences comptables n'ont pu être traduites dans les comptes annuels 2010 et sont présentées dans un « compte de résultat et un bilan consolidés 2010 retraités de la restructuration Fondis » ;
- la note 6.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes appliquées à compter du 1er janvier 2010, notamment l'incidence des normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables :

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les principes décrits dans la note 6.2.9 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné l'approche retenue ainsi que les hypothèses utilisées pour effectuer ces tests, et nous avons vérifié que les notes 6.4.1.1 et 6.4.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 18 avril 2011

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Audit Deloitte & Associés

Marie Christine JETIL

Jean-Paul SEURET

3. Attestation des commissaires aux comptes - Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux (exercice clos le 31 décembre 2010)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société OFI Private Equity Capital, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les instruments financiers de capital investissement sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe intitulée « Méthodes et règles d'évaluation » relative aux immobilisations financières qui expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des actions et des parts de FCPR; nous avons pris connaissance des informations utilisées et des hypothèses retenues par la société de gestion pour la valorisation de ces instruments financiers et nous avons vérifié leur prise en compte dans la valorisation des immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 18 avril 2011

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Audit Deloitte & Associés

Marie Christine JETIL

Jean-Paul SEGURET

PARIS, LE 4 AOÛT 2011

Succès de l'offre publique d'échange simplifiée d'Eurazeo sur les actions et les bons de souscription d'actions d'OFI Private Equity Capital : Eurazeo va solliciter la mise en œuvre d'un retrait obligatoire

L'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») a publié aujourd'hui les résultats de l'offre publique d'échange simplifiée visant les actions et les bons de souscription d'actions de la société OFI Private Equity Capital (« **OFI PEC** ») initiée par la société Eurazeo (l'« **Offre** »³). Au cours de cette Offre qui s'est déroulée du 8 juillet au 28 juillet 2011 inclus, 1 967 660 actions, 1 892 148 BSA1 et 1 846 347 BSA2 ont été apportés à Eurazeo.

Compte-tenu des actions, des BSA1 et des BSA2 détenus préalablement à l'ouverture de cette Offre, Eurazeo détient désormais directement et indirectement :

- 9 911 598 actions représentant 93,93 % du capital et des droits de vote d'OFI PEC au sens de l'article 223-11 I, alinéa 2 du Règlement général de l'AMF sur la base d'un capital composé, au 31 juillet 2011, de 10 552 219 actions représentant autant de droits de vote (et 95,27 % du capital et des droits de vote d'OFI PEC après neutralisation des 148 050 actions OFI PEC auto détenues),
- 5 934 204 BSA1, représentant 96,89 % des BSA1 émis par OFI PEC sur la base d'un nombre total de 6 124 957 BSA1 en circulation au 31 juillet 2011, et
- 13 075 263 BSA2, représentant 99,23 % des BSA2 émis par OFI PEC sur la base d'un nombre total de 13 176 209 BSA2 en circulation au 31 juillet 2011.

Les actions non détenues par Eurazeo ne représentent pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote d'OFI PEC après neutralisation des actions auto-détenues par OFI PEC et les actions susceptibles d'être émises à raison de l'exercice des BSA1 et des BSA2 (ensemble, les « **BSAs** ») non détenus par Eurazeo ne représentent pas plus de 5 % de la somme des titres de capital d'OFI PEC existants et susceptibles d'être créés.

Eurazeo a l'intention de solliciter auprès de l'AMF la mise en œuvre d'un retrait obligatoire des actions ainsi que des BSA1 et des BSA2 OFI PEC résiduels en application des dispositions de l'article L. 433-4 III, et IV du Code monétaire et financier et des articles 237-14 et suivants du Règlement général de l'AMF, et ce dans un délai de trois mois à compter de la date de clôture de l'Offre, soit au plus tard le 28 octobre 2011.

L'indemnisation se ferait, au choix des actionnaires et des titulaires de BSAs d'OFI PEC (i) en actions Eurazeo, sur la base d'une parité qui correspondra à la parité d'échange retenue dans le cadre de l'Offre (10 actions Eurazeo contre 54 actions OFI PEC ex-dividende 2010 et 1 action Eurazeo contre 110 BSAs OFI PEC), ou (ii) un équivalent en numéraire à déterminer. A défaut d'opter pour une

³ Cf. Note d'information ayant reçu le visa n°11-288 en date du 5 juillet 2011.

indemnisation en actions Eurazeo, les actionnaires et les titulaires de BSAs se verraient remettre l'équivalent en numéraire.

Le retrait obligatoire serait soumis à une décision préalable de conformité de l'AMF et à l'établissement d'un rapport par un expert indépendant. Le calendrier et la procédure du retrait obligatoire seraient publiés par l'AMF et Euronext. A la suite de la réalisation du retrait obligatoire, les actions et les BSAs OFI PEC seraient radiés d'Euronext Paris.

A propos d'Eurazeo

Eurazeo est une des premières sociétés d'investissement cotées en Europe, avec plus de 4 milliards d'euros d'actifs diversifiés. Sa mission est de détecter, accélérer et valoriser le potentiel de transformation des entreprises dans lesquelles elle investit. Son actionnariat solide à base familiale, son absence d'endettement et son horizon d'investissement flexible lui permettent d'accompagner les entreprises dans la durée. Elle est l'actionnaire majoritaire ou de référence d'Accor, ANF Immobilier, APCOA, Edenred, Elis, Europcar, Foncia, Fraikin, OFI Private Equity Capital et Rexel, et détient des participations dans Banca Leonardo, Fonroche et Intercos.

Eurazeo est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

ISIN : FR0000121121 - Bloomberg : RF FP - Reuters : EURA.PA

A propos d'OFI Private Equity Capital

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA index) est la société d'investissement gérée par Eurazeo pme, qui investit en equity et en mezzanine dans des sociétés françaises, dont les valorisations sont inférieures à 150/200 millions d'euros.

OFI Private Equity Capital est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

ISIN : FR000038945

Calendrier financier d'Eurazeo

1^{er} septembre 2011

Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2011

10 novembre 2011

Chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2011

Contact Eurazeo

Relations Investisseurs

Carole Imbert cimbert@eurazeo.com
Tel : +33 (0)1 44 15 16 76

Sandra Cadiou scadiou@eurazeo.com
Tel : +33 (0)1 44 15 80 26

Presse

Grégoire Lucas (Image 7) glucas@image7.fr
Tel : +33 (0)1 53 70 74 94

Claire Doligez (Image 7) cdoligez@image7.fr
Tel : +33 (0)1 53 70 74 48

Contact OFI Private Equity

Relations Investisseurs

Olivier Millet omillet@ofi-privateequity.fr
Tel : +33 (0) 1 40 68 17 50

Elisabeth Auclair eauclair@ofi-privateequity.fr
Tel : +33 (0) 1 40 68 17 25

Presse

Agnès Catineau (Brunswick) acatineau@brunswickgroup.com
Tel : +33 (0) 1 53 96 83 83

Benoît Grange (Brunswick) bgrange@brunswickgroup.com
Tel : +33 (0) 1 53 96 83 83

Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet du Groupe : www.eurazeo.com

1^{er} septembre 2011

**OFI Private Equity Capital, gérée par Eurazeo PME,
affiche un ANR au 30 juin 2011 de 155M€
et un chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2011 de 175M€**

1. ANR (ACTIF NET REEVALUE) AU 30 JUIN 2011

L'ANR au 30 juin 2011 ressort à 154,7M€, soit 14,67 euros par action et se répartit ainsi :

	30/06/2011 M€
Equity	109,4
Mezzanine	52,7
Total Portefeuille	162,1
Trésorerie	6,4
Actif Brut Réévalué	168,5
Dette financière brute	-1,5
Autres actifs et passifs	-12,0
Minoritaires	-0,3
ANR M€	154,7
ANR € par action	14,67

Les faits marquants sont les suivants :

- dans le cadre de l'opération sur le capital réalisée en juin, OFI Private Equity Capital a procédé au remboursement intégral de son emprunt obligataire de 31,8M€ ainsi qu'au rachat des parts A du FCPR OFIPEC2 détenus par des tiers minoritaires à hauteur de 5%,
- suite à l'Assemblée générale du 14 juin 2011, OFI Private Equity Capital a procédé à une distribution de dividendes de 0,50€ par action, soit un montant total de 5,3M€,
- deux participations minoritaires ont été cédées au cours du deuxième trimestre 2011, Axson et Crédirec, pour leur valeur d'ANR au 30 mars 2011 (soit un montant total de 4,8M€).

La méthodologie de l'ANR est présentée dans le Document de Référence de la société.

Par ailleurs, il est rappelé que OFI Private Equity Capital a fait l'objet d'une Offre Publique d'Echange contre des titres Eurazeo entre le 8 juillet et le 28 juillet 2011, période à l'issue de laquelle Eurazeo détient 95,27%

des actions (hors actions autocontrôle) et 96,89 et 99,23% des BSA1 et BSA2. Eurazeo a annoncé son intention de solliciter la mise en œuvre d'un retrait obligatoire. Enfin, OFI Private Equity Capital est désormais gérée par Eurazeo PME, nouvelle dénomination d'OFI Private Equity.

2. PORTEFEUILLE AU 30 JUIN 2011

Au 30 juin 2011, OFI Private Equity Capital détient un portefeuille de huit participations dans des sociétés non cotées :

- six sociétés détenues majoritairement : DESSANGE International, Léon de Bruxelles, Groupe Financière de Siam, Mors Smitt, Gault & Frémont, Fondis Electronic
- deux sociétés détenues minoritairement : IMV Technologies et Groupe BFR.

L'ensemble du portefeuille d'investissement est valorisé au 30 juin 2011 à 162,1M€ :

M€	Prix de revient initial	Valorisation au 30/06/2011	Variation
Portefeuille equity	74,3	109,4	+ 47%
Portefeuille mezzanine	45,2	52,7	+ 17%
Total Portefeuille	119,5	162,1	+ 36%

3. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE : + 8,1 % SUR LE 1ER SEMESTRE 2011 A PERIMETRE COMPARABLE

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2011 s'établit à 175 M€, contre 164 M€ au 30 juin 2010, soit une progression de +6,3% en données publiées, et +8,1% à périmètre comparable.

Cette augmentation est essentiellement liée à la croissance de Léon de Bruxelles (+11%, due notamment à l'ouverture de neuf restaurants sur un an) et Financière de Siam (+10%).

4. ACTIVITE DES ENTREPRISES SUR LE PREMIER SEMESTRE 2011

- **DESSANGE International – Acteur majeur de la haute coiffure et de l'esthétique (1 000 salons dans le monde) :**
 - Représente 26% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Bonne tenue de la franchise Dessange et Camille Albane,
 - Rachat de la master franchise Dessange aux Etats-Unis réalisé au cours du 1er semestre.
- **Léon de Bruxelles – Un des leaders français de la restauration à thème (brasserie belge - 64 restaurants) :**
 - Représente 24% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Ouverture prévue de 7 nouveaux restaurants sur l'année 2011, dont 5 ont déjà été réalisées sur le 1er semestre.
- **Groupe Financière de Siam – Un des leaders mondiaux en solutions d'étanchéité de haute technologie:**
 - Représente 26% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,

- Progression du CA de +10% sur le premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010.
- **Mors Smitt – Leader mondial des relais électromécaniques embarqués pour l'industrie ferroviaire :**
 - Représente 7% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital (majoritaire depuis le 10 octobre 2010),
 - Réalisation d'une opération de croissance externe : rachat de STS Rail Ltd (CA 2010 : 3,2M€) au UK en avril 2011, société située près de Birmingham produisant des relais électromécaniques selon les spécifications du marché britannique.
- **Gault & Frémont – Acteur français de solutions d'emballage et de cuisson en papier et carton :**
 - Représente 7% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Deux opérations de croissance externe en 2010 et 2011, représentant 1,4M€ de chiffre d'affaires,
 - Diversification clients active.
- **IMV Technologies – Leader mondial en biotechnologies de la reproduction animale :**
 - Changement de contrôle en octobre 2010. OFI Private Equity conserve une position d'actionnaire minoritaire,
 - Représente 3 % de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital.
- **Fondis Electronic – Leader français des matériels d'analyse et de diagnostic portatif pour l'industrie et l'immobilier :**
 - Représente moins de 1% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital (après dépréciation),
 - Poursuite du redressement de l'activité, notamment dans le secteur du bâtiment.
 - Finalisation de la restructuration financière en avril 2011, qui doit permettre de donner à la société les moyens financiers pour se développer.

> A PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA index) est la société d'investissement gérée par Eurazeo PME. Elle investit en equity et en mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 M€.

OFI Private Equity Capital a fait l'objet d'une Offre Publique d'Echange contre des titres Eurazeo entre le 8 juillet et le 28 juillet 2011, période à l'issue de laquelle Eurazeo détient 95,27% des actions (hors actions en autocontrôle) ainsi que 96,89% et 99,23% des BSA1 et BSA2. Eurazeo a annoncé son intention de solliciter la mise en œuvre d'un retrait obligatoire. Enfin, OFI Private Equity Capital est désormais gérée par Eurazeo PME, nouvelle dénomination d'OFI Private Equity.

Eurazeo PME: Olivier Millet • +33 (0) 1 53 83 81 65 • omillet@eurazeo-pme.com
 Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 53 83 81 67 • eaclair@eurazeo-pme.com

**OFI PRIVATE EQUITY
 CAPITAL**
 32, rue de Monceau
 75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
 Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

Code : OPEC NYSE Euronext Paris, Compartiment C
 Code ISIN : FR0000038945

Nombre de titres : 10 552 219

Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

> AUTRES INFORMATIONS

Décomposition du chiffre d'affaires par trimestre :

M€	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Exercice
2011	84,3	90,5			174,8
2010	79,3	85,2	85,0	89,6	339,2
2010 périmètre comparable*	77,8	83,9			161,7

* Mors Smitt consolidé en Intégration globale.

28 septembre 2011

PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2011

OFI Private Equity Capital annonce avoir publié ce jour sur son Site Internet déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2011.

Ce document intègre les comptes consolidés pour le premier semestre 2011, le rapport semestriel d'activité, l'attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel, ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes sur l'examen des comptes consolidés semestriels.

Le Rapport Financier Semestriel peut être consulté sur le Site Internet de la Société (www.ofi-pecapital.com) dans la rubrique *Informations financières / Informations Réglementées*.

> À PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA index) est la société d'investissement gérée par Eurazeo PME (nouvelle dénomination d'OFI Private Equity). Elle investit en equity et en mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 M€.

Eurazeo PME: Olivier Millet • +33 (0) 1 53 83 81 65 • omillet@eurazeo-pme.com
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 53 83 81 67 • eauclair@eurazeo-pme.com

**OFI PRIVATE EQUITY
CAPITAL**
32, rue de Monceau
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

Code : OPEC NYSE Euronext Paris, Compartiment C
Code ISIN : FR0000038945
Nombre de titres : 10 552 219

Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

28 septembre
2011

Résultats consolidés semestriels au 30 juin 2011
Résultat net consolidé de 27,2 M€
Progression du chiffre d'affaires à +8,1% à périmètre comparable

OFI Private Equity Capital annonce ses résultats semestriels audités, tels qu'examinés par le Conseil de Surveillance réuni le 19 septembre 2011.

> FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

■ Acquisition du Groupe par Eurazeo

Au cours du premier semestre 2011, Eurazeo et OFI Private Equity Capital ont annoncé la conclusion d'un accord définitif en vue de l'acquisition par Eurazeo d'OFI Private Equity Capital.

Aux termes de cet accord, la MACIF, Finoleam et les autres principaux actionnaires d'OFI Private Equity Capital ont apporté le 16 juin 2011 la totalité de leurs participations détenues dans OFI Private Equity Capital (représentant 75% des actions et 79% des bons de souscription d'actions - BSA), sa société de gestion OFI PE et son associé commandité en contrepartie de la remise d'actions nouvelles Eurazeo.

Suite à ces apports, Eurazeo a déposé une Offre Publique d'Echange contre des titres Eurazeo. A l'issue de la période d'OPE, du 8 juillet au 28 juillet 2011, Eurazeo détient 95,27% des actions (hors actions d'autocontrôle) et 96,89% et 99,23% des BSA1 et BSA2 et a annoncé son intention de solliciter la mise en œuvre d'un retrait obligatoire.

Par ailleurs, la société de gestion d'OFI Private Equity Capital a changé de dénomination pour Eurazeo PME.

■ Restructuration financière HEI/Fondis

La restructuration de la dette HEI/Fondis réalisée début 2011 a conduit à l'extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres et se traduit par un produit comptable de 30 M€, conformément à la norme IFRIC 19. Les impacts de cette restructuration ont été intégralement retranscrits dans les comptes 2011. Pour rappel, une dépréciation de 31 M€ des actifs incorporels avait été constatée sur cette participation en 2010.

■ Croissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2011 s'établit à 175 M€, contre 164 M€ au 30 juin 2010, soit une progression de +6,3% en données publiées, et +8,1% à périmètre comparable.

■ Croissance externe dans les sociétés du Groupe

Trois opérations de croissance externe ont été réalisées dans des participations en intégration globale (Dessange, Gault & Frémont et Mors Smitt).

- Autres faits marquants

Préalablement au changement d'actionnaires, OFI Private Equity Capital a procédé au remboursement intégral de son emprunt obligataire de 31,8 M€ ainsi qu'au rachat des parts A du FCPR OFI PEC 2 détenus par des tiers minoritaires à hauteur de 5%.

Enfin, suite à l'Assemblée Générale du 14 juin 2011, OFI Private Equity Capital a réalisé une distribution de dividende de 0,50 € par action soit un montant total de 5,3 M€.

> RESULTATS CONSOLIDES JUIN 2011 (NORMES IFRS)

Compte de résultat consolidé

M€	30/06/2011	30/06/2010
Revenus des activités ordinaires	174,8	164,5
EBITDA opérationnel courant	25,4	29,0
Dotations aux amortissements et provisions	-8,4	-9,0
Résultat opérationnel courant	16,9	20,0
Autres produits et charges opérationnels	24,7	-4,7
Résultat opérationnel	41,6	15,3
Résultat financier	-13,7	-10,6
Impôts sur les résultats	-0,7	-3,1
RESULTAT NET	27,2	1,6
Résultat part du Groupe	8,6	0,7
Résultat part des minoritaires	18,6	0,9

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2011 s'établit à 175 M€, contre 164 M€ au 30 juin 2010, soit une progression de +6,3% en données publiées, et +8,1% à périmètre comparable.

Cette augmentation est essentiellement liée à la croissance de Léon de Bruxelles (+11%, due notamment à l'ouverture de neuf restaurants sur un an) et Financière de Siam (+10%).

Les « Autres produits opérationnels » comprennent le produit de 30 M€ constaté sur HEI/ Fondis suite à la restructuration financière réalisée début 2011 et conduisant à l'extinction de passifs financiers.

Après prise en compte du coût de l'endettement financier du groupe (13,7 M€) et de l'impôt sur les sociétés (0,7 M€), le résultat net au 30 juin 2011 ressort à 27,2 M€, et à 8,6 M€ en part du Groupe.

Bilan consolidé

M€

	30/06/2011	31/12/2010
Actifs non courants	406,8	414,5
Actifs courants	147,0	181,7
Actifs destinés à être cédés	8,4	-
TOTAL ACTIF	562,2	596,2

	30/06/2011	31/12/2010
Total Capitaux propres	126,7	110,1
Passifs non courants	316,8	332,8
Passifs courants	118,7	153,3
TOTAL PASSIF	562,2	596,2

Dont endettement financier net 219,8 237,5

▪ Capitaux propres

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent au 30 juin 2011 à 101,4 M€, contre 98,5 M€ au 31 décembre 2010.

La part des minoritaires comprend essentiellement la part des managers et autres co-investisseurs. Les capitaux propres (minoritaires inclus) s'élèvent à 126,7 M€.

▪ Trésorerie et financement

Le niveau de dette financière nette consolidée est passé de 237 M€ au 31 décembre 2010 à 220 M€ au 30 juin 2011 :

	30/06/2011	31/12/2010
Dettes financières long terme	244,8	256,5
Dettes financières court terme	27,4	73,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52,4	92,1
Dette financière nette	219,8	237,5

La variation de la dette nette de trésorerie est liée principalement à la restructuration de la dette HEI/Fondis, laissant apparaître une dette de 7,3 M€ contre 47,7 M€ au 31 décembre 2010, réduction compensée par des dettes contractées pour financer de nouveaux investissements sur le semestre.

La trésorerie consolidée du groupe s'élève à 52,4 M€ au 30 juin 2011. Chacune des six participations majoritaires est en situation de trésorerie excédentaire.

Pour rappel, la dette nette présentée dans le bilan consolidé OFI Private Equity Capital est composée de :

- La position de trésorerie nette positive de la société OFI Private Equity Capital qui s'élève à 3,6 M€ au 30 juin 2011. La variation de trésorerie avec le 31 décembre 2010, s'explique principalement par le remboursement intégral de l'emprunt obligataire pour 30,7 M€.

La dette nette des participations majoritaires du portefeuille d'OFI Private Equity Capital au 30 juin 2011, qui est constituée de :

- 192 M€ d'emprunts bancaires ou crédit bail souscrits dans le cadre des acquisitions, ou dans le cadre du financement de leur développement,
- 47,3 M€ de trésorerie,

soit une dette nette bancaire de 144,8 M€ pour les 6 participations majoritaires.

- 78,5 M€ d'emprunts obligataires de type mezzanine, junior et senior.

Ces dettes sont sans recours possible sur la société OFI Private Equity Capital, celle-ci ne s'étant pas portée en garantie, ni sur aucune autre participation du portefeuille.

Toutes les participations ont remboursé leurs dettes bancaires conformément aux échéanciers en cours au 30 juin 2011. Au 30 juin 2011, l'ensemble des sociétés du portefeuille respecte leurs covenants sur leurs dettes bancaires et mezzanines.

Par application de la norme IAS 1 et des recommandations AMF en vue de l'arrêté des comptes 2010, les dettes de HEI/Fondis avaient été reclassées en dettes à moins d'un an au 31 décembre 2010. L'aménagement des covenants de HEI ayant été signé en avril 2011, les dettes afférentes figurent en long terme au 30 juin 2011.

▪ **Autres**

Les actifs destinés à être cédés s'élèvent à 8,4 M€ et correspondent à la cession des murs de 6 restaurants chez Léon de Bruxelles, prévue au cours du second semestre 2011.

Le rapport financier semestriel 2011 est disponible sur le site internet du Groupe www.ofi-pecapital.com.

> OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT

Par ailleurs, pour des raisons de calendrier, Eurazeo a informé OFI PEC qu'elle a l'intention de déposer une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions ainsi que les bons de souscription d'actions (BSA1 et BSA2) OFI PEC résiduels en application des dispositions de l'article L. 433-4 II, et IV du Code monétaire et financier et des articles 236-1 et 237-1 et suivants du Règlement général de l'AMF.

Cette opération s'inscrit dans le prolongement de l'offre publique d'échange initiée par Eurazeo dont les résultats ont été annoncés par communiqué le 4 août 2011, étant précisé que :

(i) les actionnaires et les titulaires de BSAs d'OFI PEC auront vocation à recevoir dans le cadre de l'offre publique de retrait et selon leur choix, soit des actions Eurazeo, sur la base d'une parité qui correspondra à la parité d'échange retenue dans le cadre de l'offre publique d'échange (10 actions Eurazeo contre 54 actions OFI PEC ex-dividende 2010 et 1 action Eurazeo contre 110 BSA OFI PEC), soit un équivalent en numéraire (en cours de détermination). A défaut d'apport à l'offre publique de retrait, les actionnaires et les titulaires de BSAs se verront remettre l'équivalent en numéraire dans le cadre du retrait obligatoire.

(ii) l'offre publique de retrait et le retrait obligatoire seront soumis à une décision préalable de conformité de l'AMF et à l'établissement d'un rapport par le cabinet BDO pris en la personne de Monsieur Michel Léger, en qualité d'expert indépendant. Le calendrier et la procédure d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire seront publiés par l'AMF et Euronext. A la suite de la réalisation du retrait obligatoire, les actions et les BSAs OFI PEC seront radiés d'Euronext Paris.

> A PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA index) est la société d'investissement gérée par Eurazeo PME. Elle investit en equity et en mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 M€.

Eurazeo Olivier Millet • +33 (0) 1 53 83 81 65 • omillet@eurazeo-pme.com
PME: Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 53 83 81 67 • eaclair@eurazeo-pme.com

BRUNSWICK Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 •
: acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 •
bgrange@brunswickgroup.com

Code : OPEC NYSE Euronext Paris, Compartiment C
Code ISIN : FR0000038945
Nombre de titres : 10 552 219

Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

**OFI Private Equity Capital, gérée par Eurazeo PME,
affiche un ANR de 153M€ et un CA consolidé de 265M€
au 30 septembre 2011**

1. ANR (ACTIF NET REEVALUE) AU 30 SEPTEMBRE 2011

L'ANR au 30 septembre 2011 ressort à 153M€, soit 14,50€ par action, contre 14,67€ par action au 30 juin 2011.

Il se répartit ainsi :

M€	30/09/2011
Majoritaires	153,4
Minoritaires	7,7
Total Investissements	161,2
Trésorerie	2,7
Actif Brut Réévalué	163,8
Dette financière brute	-1,5
Autres actifs et passifs	-9,1
Minoritaires	-0,3
ANR	153,0
ANR par action	14,50 €
ANR dilué par action	13,53 €

La méthodologie de détermination de l'ANR au 30 septembre 2011 est identique à celle du 30 juin 2011, et est présentée dans le Document de Référence de la société. L'ANR dilué par action prend en compte la dilution potentielle en cas d'exercice de l'ensemble des Bons de Souscription d'Actions.

La juste valeur des participations a notamment été actualisée en fonction des multiples comparables boursiers au 30 septembre 2011 et des perspectives d'avenir en cas d'évolution.

Aucune opération d'achat, de cession ou d'investissement complémentaire n'a été réalisée sur le trimestre.

2. PORTEFEUILLE AU 30 SEPTEMBRE 2011

Au 30 septembre 2011, OFI Private Equity Capital détient un portefeuille de huit participations dans des sociétés non cotées :

- six sociétés détenues majoritairement : DESSANGE International, Léon de Bruxelles, Groupe Financière de Siam, Mors Smitt, Gault & Frémont, Fondis Electronic
- deux sociétés détenues minoritairement : IMV Technologies et Groupe BFR.

L'ensemble du portefeuille d'investissement est valorisé au 30 septembre 2011 à 161,2M€ :

M€	Prix de revient initial	Valeur au 30/09/2011	Variation
Portefeuille equity	74,3	107,0	44%
Portefeuille mezzanine	45,2	54,2	20%
Total portefeuille	119,5	161,2	35%

3. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE : + 6,4 % AU 30 SEPTEMBRE 2011

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2011 s'établit à 265 M€, contre 250 M€ au 30 septembre 2010, soit une progression de +6,4% en données publiées, et +8,5% à périmètre comparable.

Cette augmentation est essentiellement liée à la croissance de Léon de Bruxelles (+11%, due notamment à l'ouverture de cinq restaurants sur 2011), et du groupe Financière de Siam (+9%, due aux effets des hausses de prix passées fin 2010 ainsi que la reprise des programmes de maintenance en France et aux États-Unis).

4. ACTIVITE DES ENTREPRISES AU 30 SEPTEMBRE 2011

- **DESSANGE International – Acteur majeur de la haute coiffure et de l'esthétique (1 000 salons dans le monde) :**
 - Représente 28% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Bonne tenue de la franchise Dessange et Camille Albane,
 - Rachat de la master franchise Dessange aux Etats-Unis réalisé au cours du 1er semestre.
- **Léon de Bruxelles – Un des leaders français de la restauration à thème (brasserie belge - 64 restaurants) :**
 - Représente 25% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Ouverture prévue de 7 nouveaux restaurants sur l'année 2011, dont 5 ont déjà été réalisées sur le 9 premiers mois,
 - Signature d'un contrat de franchise d'un restaurant à Londres, ouverture prévue fin 2011, début 2012.
- **Groupe Financière de Siam – Un des leaders mondiaux en solutions d'étanchéité de haute technologie:**
 - Représente 28% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Finalisation en août 2011 des acquisitions concernant les deux cibles au Royaume Uni (2,5m£ de chiffre d'affaires pour chacune d'entre elles),
 - Reprise des programmes de maintenance en France et aux Etats-Unis.

- **Mors Smitt – Leader mondial des relais électromécaniques embarqués pour l'industrie ferroviaire :**
 - Représente 8% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital (majoritaire depuis le 10 octobre 2010),
 - Intégration en cours de l'opération de croissance externe : STS Rail Ltd UK réalisée en avril 2011.

- **Gault & Frémont – Acteur français de solutions d'emballage et de cuisson en papier et carton :**
 - Représente 7% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital,
 - Croissance du chiffre d'affaires de 12% par rapport au 30 septembre 2010,
 - A périmètre constant, croissance du chiffre d'affaires de +1,7%, réalisation d'une opération de croissance externe sur le premier semestre 2011,
 - Diversification clients active.

- **IMV Technologies – Leader mondial en biotechnologies de la reproduction animale :**
 - Changement de contrôle en octobre 2010, OFI Private Equity conserve une position d'actionnaire minoritaire,
 - Représente 3 % de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital.

- **Fondis Electronic – Leader français des matériels d'analyse et de diagnostic portatif pour l'industrie et l'immobilier :**
 - Représente 2% de la valeur du portefeuille d'OFI Private Equity Capital (après dépréciation),
 - Finalisation de la restructuration financière en avril 2011,
 - Signature d'accords de distribution avec des nouveaux fournisseurs sur de nouveaux produits qui doivent permettre de constituer à terme des relais de croissance pour le groupe.

> À PROPOS D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

OFI Private Equity Capital, société cotée sur NYSE Euronext (code OPEC, compartiment C, présente dans les indices CAC All-Tradable, CAC Small 90, CAC Mid & Small 190 et le GAIA index) est la société d'investissement gérée par Eurazeo PME, nouvelle dénomination d'OFI Private Equity. Elle investit en equity et en mezzanine dans des sociétés françaises dont les valorisations sont inférieures à 150/200 M€.

OFI Private Equity Capital a fait l'objet d'une Offre Publique d'Echange contre des titres Eurazeo entre le 8 juillet et le 28 juillet 2011, période à l'issue de laquelle Eurazeo détient 95,27% des actions (hors actions en autocontrôle) ainsi que 96,89% et 99,23% des BSA1 et BSA2.

Le 21 octobre 2011, Eurazeo a déposé auprès de l'AMF un projet d'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange qui sera suivi d'une demande de mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les actions et les BSA restant dans le public après publication par l'AMF de l'avis de résultat. L'AMF a déclaré conforme le projet d'offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange, en application de l'article 231-23 du règlement général, cette décision emportant visa du projet de note d'information de la société Eurazeo sous le n°11-497 en date du 3 novembre 2011. En outre, l'AMF a apposé le visa n°11-498 en date du 3 novembre 2011 sur le projet de note en réponse d'OFI Private Equity Capital.

Eurazeo PME: Olivier Millet • +33 (0) 1 53 83 81 65 • omillet@eurazeo-pme.com
Elisabeth Auclair • +33 (0) 1 53 83 81 67 • eauclair@eurazeo-pme.com

OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL
32, rue de Monceau
75008 Paris
www.ofi-pecapital.com

BRUNSWICK: Agnès Catineau • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • acatineau@brunswickgroup.com
Benoît Grange • + 33 (0) 1 53 96 83 83 • bgrange@brunswickgroup.com

Code : OPEC NYSE Euronext Paris, Compartiment C

Code ISIN : FR0000038945

Nombre de titres : 10 552 219

Pour plus d'informations, merci de consulter le site : www.ofi-pecapital.com

> AUTRES INFORMATIONS

Décomposition du chiffre d'affaires par trimestre :

M€	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Exercice
2011	84,3	90,5	90,6		265,5
2010	79,3	85,2	85,0		249,6
2010 périmètre comparable*	77,8	83,9	82,9		244,6